L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 18 FEVRIER 1853.

[illegible] et publié par
G. F. [illegible] & COMP.
[illegible]:
G. F. WEISSE. [illegible] DUFOUR.
E. DUVERGER. S. MARRY.
No 33, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 18 FEVRIER.

[illegible] DES TRIBUNAUX.

Cours de [illegible] de la Nlle-Orléans.

La réorganisation des tribunaux est un des devoirs les plus importants qu'aura à remplir la présente législature. Elle n'a encore adopté aucun système général; mais comme la Nouvelle-Orléans n'est point comprise dans les lois qui en pareille matière régissent le reste de l'Etat, il a été présenté un bill pour organiser spécialement nos Cours de District. Ce bill, soumis à la Chambre par M. T. G. Hunt, un des représentants de la ville, est pour ainsi dire l'œuvre collective du barreau de la Nouvelle Orléans, dont il exprime le sentiment. Toutes les Cours auront une juridiction concurrente, mais la connaissance de certaines affaires civiles est spécialement attribuée à certaines Cours. C'est là un grand avantage sur le système actuel, comme nous allons le démontrer.

Voici en quelques mots ce qu'ordonne le bill: Il y aura six Cours de District dans la ville et la paroisse d'Orléans; elles seront désignées sous les dénominations de 1ere, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e. Il sera élu pour chaque Cour un juge qui aura un traitement annuel de $4,500. Les Cours seront ouvertes dans la première semaine de novembre et siégeront jusqu'au 4 juillet. La Cour des Preuves et la Cour Criminelle devront cependant être en permanence. Le juge intéressé dans une affaire portée devant lui se fera remplacer par le juge d'une autre Cour. Les juges sont autorisés à établir, à la majorité des suffrages, un système uniforme de règlement pour la prompte expédition des affaires.

La Première Cour de District aura une juridiction exclusive dans les affaires criminelles, la connaissance des délits pourra néanmoins, si une loi est votée dans ce but, être attribuée aux recorders ou à tels autres tribunaux que l'on voudra créer plus tard. Le grand jury exercera ses fonctions dans la première Cour de District, et les dossiers de causes criminelles devront lui être transmis sans délai par les juges de paix, recorders et autres juges d'instruction, ces dossiers seront adressés au commis de la Cour, qui les remettra à l'avocat-général et à l'avocat de district.

La Seconde Cour de District aura une juridiction exclusive dans toutes les affaires de succession, qu'il s'agisse d'administration, de la preuve des testaments, de legs ou de toute autre question ayant rapport à l'hérédité.

La Troisième Cour de District sera seule chargée de prononcer en appel sur les jugements rendus par les juges de paix. C'est là une disposition fort sage. Il faut dans toutes les affaires, considérables ou non, une jurisprudence qui serve de base et que l'on puisse au besoin consulter. Or, qu'arrive-t-il aujourd'hui? Toutes les Cours de District étant des cours d'appel relativement aux justices de paix, la même question se représentant dans plusieurs affaires du même genre, peut être jugée, de diverses manières. La Première Cour de District maintiendra un jugement que la Seconde Cour de District cassera demain dans une affaire identique, et réciproquement. C'est là un vice qu'il était urgent de corriger, et nous sommes heureux de voir que le bill le fait disparaître.

Le projet de loi porte ensuite que toutes les causes maintenant pendantes devant les différentes cours de la Nlle-Orléans seront transférées aux nouvelles cours. Les affaires pendantes devant le juge de district de la paroisse Jefferson seront transférées avec les archives, registres, etc., à la sixième Cour de District de la Nlle Orléans, sont exceptées cependant les affaires dans lesquelles le défendeur réside en dehors de cette partie de la paroisse Jefferson qui a été annexée à la ville. Quant aux affaires criminelles elles seront transférées à la première Cour de District, à moins que le crime ou le délit n'ait été commis en dehors de cette partie de la paroisse Jefferson connue aujourd'hui sous le nom de quatrième district de la Nlle-Orléans. Les affaires comprises dans cette dernière catégorie seront transférées à la Cour de District de la paroisse Jefferson ainsi que les affaires civiles dont la est parlé plus haut. Ces affaires pendant et les parties y consentent, ces affaires pourront être soumises à la Sixième Cour de District de la Nlle Orléans.

Les cours auxquelles des causes encore pendantes seront transférées exerceront la juridiction nécessaire, bien que de semblables causes soient en dehors de leur juridiction naturelle.

Toutes les Cours de district organisées par la loi exerceront une juridiction égale et concurrente dans toutes les affaires qui ne sont pas soumises spécialement à la juridiction de cours particulières. Le défaut de juridiction ne frappera pas de nullité le jugement rendu par une des Cours de district, mais si l'exception reposant sur ce défaut de juridiction a été soulevée, la Cour inférieure semble juste aux yeux de la Cour Suprême, le demandeur sera condamné aux dépens quand même le jugement serait en sa faveur.

Nous omettons les détails ordinaires pour le transfert des causes, archives, etc. La loi nous paraît bonne et nous espérons qu'elle sera adoptée.

LES RUES.

Nous avons sous les yeux une grande page imprimée indiquant tous les changements apportés dans la nomenclature des rues de la Nlle-Orléans par le Conseil de ville. Ces changements sont beaucoup plus nombreux que nous ne le pensions: c'est une véritable révolution qu'ont accomplie messieurs les aldermen de la cité. A Paris à chaque gouvernement qui s'installe sur les ruines d'un pouvoir tombé, un grand nombre de rues subissent les étranges variations de la fortune politique. Le parti vainqueur leur impose de nouveaux noms, les anciennes dénominations disparaissent sous la brosse du peintre, et le lendemain, avec le premier manifeste royaliste, napoléonien ou républicain, resplendit sur des tablettes un vocabulaire inattendu. Les excellents bourgeois se promènent le nez en l'air et semblent se demander si leur maison n'a pas émigré avec le gouvernement. Ils croient rêver, et bien qu'ils reconnaissent parfaitement leur voisinage, ils se disent tous in petto: Mais ce n'est pas ma rue!

Nous sommes ici à peu près dans la même perplexité. Les vieux jalons accrochés au coin des rues, pour servir de guide aux étrangers ou aux habitants qui ne se sont jamais passé la fantaisie d'étudier la carte urbaine, ces vieux jalons, disons-nous, représentés par des morceaux de bois noirs ornés de lettres blanches ou de bois blanc enjolivés de lettres noires, vont causer un embarras extrême aux chercheurs d'adresses. On traverse la rue de l'Esplanade, après la rue Condé, et on se croit dans la rue Moreau, nenni, on est dans la rue de Chartres; l'ancienne rue Condé, à laquelle nous venons de conserver son nom primitif, est également la rue de Chartres. Chacune des grandes artères parallèles au fleuve doivent, à partir de la rue du Canal, porter le même nom dans toute sa longueur. De la rue Casacalvo on a donc fait la rue Royale; de la rue Craps, la rue Bourgogne; de la rue Dauphine, la rue Bourbon; de la rue des Grands-Hommes, la rue Dauphine; de la rue des Bons Enfants, la rue St-Claude, de la rue Girod, la rue Villeré, de la rue d'Amour, la rue des Remparts. Nous n'en finirions plus si nous voulions continuer à signaler tous les changements qui ont eu lieu dans les noms des rues. Ainsi Bellegarde est devenu St-Thomas, Bacchus est devenu Baronne; Bouton est devenu Franklin; Bassin est devenu Terpsichore; Benjamin est devenu Thalie; Barthélemy est devenu Gaiennie; Cirque est devenu Remparts; Colysée est devenu Camp; Cèdre est devenu Howard; D'Orgenois est devenu Dolhonde; Duplantier est devenu Calliope. Au lieu d'Elizabeth nous avons aujourd'hui Annonciation; au lieu d'Edouard, Melpomène; au lieu d'Estelle, Thalie, au lieu d'Euphrosine, Avenue Lafayette; au lieu de Fulton, St-Thomas; au lieu de la rue de Guyon; au lieu de St. Dupré; au lieu de la Avenue de Hagan; au lieu de [illegible], rue Girod; [illegible] de Dupré; au lieu de Fulton, Delord; au lieu de Girodé, Howard; au lieu de Hevia, Lafayette, au lieu d'Histoire, Mercier; au lieu de Jacob, Fréret.

Nous pourrions continuer cette litanie de saints, de saintes, de dieux païens, de muses et de grands hommes, mais elle est déjà trop longue. La plupart des changements introduits dans la nomenclature des rues sont fort utiles. On sera d'abord embarrassé, puis on s'y fera. L'ex-premier municipalité n'a-t-elle pas changé de nom, maire d'ordre? Eh bien! on s'est déjà habitué à appeler la vieille ville 1er district. L'ex-faubourg Ste-Marie est également devenu 1er district, et la métamorphose paraît maintenant toute naturelle. C'est simplement une leçon à apprendre, et la [illegible] qui suit n'a déj[illegible] appris ainsi qu'aux autres journaux est pour cela indispensable.

[illegible]

Les dépêches télégraphiques sont des plus importantes sous le rapport commercial. Deux steamers sont arrivés d'Angleterre annonçant de fortes ventes de coton et une amélioration dans les prix. La nouvelle de l'arrivée du steamer America à Halifax nous a été expédiée de New York, hier soir à 11 heures 10 minutes, et nous est parvenue au bureau à minuit moins 5.

MACHINE A COUDRE.—Nous appelons l'attention des tailleurs, des chefs d'ateliers de couture et des planteurs sur l'avis relatif à la machine à coudre améliorée par Wilson. Nous avons vu fonctionner cette machine et nous croyons pouvoir la recommander à qui de droit. Avec la machine à coudre, on réalise non seulement de grandes économies mais on gagne un temps précieux. Que l'on aille d'ailleurs au magasin de Hufty, rue St-Charles, et l'on verra que rien n'est exagéré dans ce qu'annonce l'agent.

SOIRÉE DE DÉCLAMATION.—M. Ch. TESTUT, éditeur du journal *La Semaine* et M. DELLE PIANE, professeur, se proposent de donner le 1er du mois prochain, dans les salons de M. Faivre, rue Royale, une séance littéraire ou plutôt une soirée de déclamation. M. Delle Piane récitera des morceaux du Dante, de Filicaja, du Tasse et des autres poètes italiens. M. Testut s'occupera des poètes français. Les deux lectures seront divisées par un chant dramatique dont les paroles sont de M. Ch Testut et la musique de M. P. Luciani. Nous sommes heureux de voir s'établir parmi nous la vogue des soirées littéraires et nous désirons que la tentative de MM. Testut et Delle Piane soit couronnée de succès. Les billets sont en vente au bureau de *La Semaine*, 112, rue de Chartres et chez M. Delle Piane, 117, rue Royale.

Congrès,
Séance du 10 février.

SÉNAT.—MM. Cass, Butler et Underwood présentent divers mémoires priant le Congrès de faire les démarches nécessaires pour assurer la liberté des cultes aux citoyens américains qui voyagent à l'étranger.

M. Rusk présente les lettres de créance de l'honorable Samuel Houston, élu sénateur du Texas pour une période de six années à partir du 4 mars prochain.

M. Felch présente les résolutions de la législature du Michigan en faveur du Homestead bill.

M. Cooper présente une résolution portant qu'un comité spécial sera nommé pour examiner s'il ne conviendrait pas d'établir une ligne de steamers entre les ports américains et ceux de la Chine.—Adoptée.

M. Clark présente une résolution demandant au gouvernement des informations sur les travaux de la commission des frontières.—Adoptée.

M. Bright propose de prendre en considération le bill relatif à la dette du Texas.

M. Rusk s'y oppose et demande la prise en considération du bill du chemin de fer du Pacifique.

La motion de M Bright est adoptée.

Après un court débat, la séance est levée.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.—Sur la proposition de M. Seymour, le bill du Sénat établissant des entrepôts, est référé au comité du commerce.

Le bill érigeant le nord de l'Orégon en territoire distinct, est lu une troisième fois et passe par 123 voix contre 29.

M. Evans s'oppose au nom de Washington qu'on veut donner au nouveau territoire. Ce nom est sans doute le plus illustre de tous, mais à cause même de sa célébrité il a été tellement prodigué qu'il n'y a plus moyen de se reconnaître. Il vaudrait mieux prendre un de ces beaux noms indiens qui rappellent des souvenirs historiques.

La Chambre se constitue en comité général et s'occupe du bill qui crée le territoire de Nebraska.

M. Howard, du Texas, s'oppose au projet de loi dont le but, dit-il, est contraire aux traités conclus avec les Indiens.

M. Hall, du Missouri, soutient le bill, et dit que le gouvernement a un devoir à accomplir, civiliser les Indiens.

M. Southerland, de New York, se déclare opposé à l'établissement d'un nouveau territoire, le seul résultat de la mesure étant, dit-il, d'encourager les spéculations en terres.

M. Richardson, de l'Illinois, attribue cette opposition à l'aversion que les anciens Etats ont toujours montrée pour la colonisation de l'Ouest.

M. Venable, de la Caroline du Nord, propose d'insérer dans le bill une clause portant que la loi n'aura d'effet qu'en 1860. Il parle longuement de la protection que les Etats-Unis doivent aux Indiens, or, établir un territoire là où ils sont aujourd'hui libres et pour ainsi dire maîtres du sol, c'est les vouer à l'extermination.

Les journaux de New York nous apprennent que la junte cubanaise vient d'être victime d'un incendie. L'imprimerie de *La Verdad*, appartenant à cette junte, a été détruite par les flammes ainsi qu'un grand nombre de documens et papiers importans. *La Verdad*, on le sait, est l'organe des partisans de l'indépendance de Cuba; il se distribue gratis. L'incendie des ateliers du journal en a forcément suspendu la publication; mais la feuille démocratique doit reparaître incessamment.

Une communication officielle du directeur général des postes, publiée dans les journaux de Washington, annonce que l'ordre du 24 janvier égalisant la taxe des lettres reçues de France ou expédiées en France, par la voie d'Angleterre, a été suspendu pour trois mois. Cette suspension a été accordée à la sollicitation personnelle du ministre de France, et le gouvernement s'est montré d'autant plus disposé à accéder à sa requête qu'il se poursuit actuellement à Paris des négociations pour une convention postale entre la France et les Etats-Unis. Le ministre américain à Londres a lui-même reçu dernièrement des instructions pour entamer de nouvelles négociations au sujet des communications postales entre l'Angleterre et l'Union.

Le commodore Stockton a envoyé à la législature du New Jersey sa démission de sénateur au Congrès des Etats Unis. La démission a été acceptée, et les démocrates des deux chambres ont désigné pour le remplacer John R. Thompson.

Chronique Locale.

ADJUDICATION.—Le marché pour la surveillance des cinq ponts tournants du canal Carondelet a été adjugé par le contrôleur à Thos. Forsey, pour la somme de $1800. L'adjudication a été faite pour le compte et aux risques de P. L. Byrne, le premier adjudicataire.

MUTINERIE.—Le lieutenant Williams, attaché au service maritime de la Douane, a conduit en prison, mercredi dernier, les nommés Robert Dowe, Wm Powell et Joseph Davis, qui sont accusés de tentative de mutinerie à bord du garde-côte.

VOL.—Des voleurs se sont introduits, mardi soir, dans le magasin de M. Asmond Werlein, rue du Camp, et ont enlevé des bijoux évalués à $300. La police n'a pas encore arrêté les voleurs.

ARRESTATION.—Mercredi soir, la police a fait une descente dans six cabarets où s'étaient assemblés, contrairement aux lois un grand nombre de nègres et d'hommes de couleur dont la plupart sont des esclaves. Les officiers n'ont pas coffré les propriétaires vendant des liqueurs fortes aux esclaves, mais ce derniers au nombre de vingt-cinq ou trente, ont néanmoins été arrêtés; quelques uns ont été condamnés à être fouettés et les maîtres des autres ont payé une amende.

QUESTION DES LICENCES.—Les propriétaires des cafés Gem, rue de la Commune et ceux du Ruby, rue Royale, ont intenté un procès à la ville pour contester le droit du Trésorier de lever leurs établissements parce qu'ils refusent de payer la taxe imposée en vertu d'une ordonnance du Conseil Commun. Les demandeurs disent que la conduite du trésorier est contraire aux lois, et que l'ordonnance est illégale parce qu'elle n'est pas uniforme. Le juge a accordé une injonction dans les deux affaires. La question a été soumise à la 1ère cour de district.

ENQUETE.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'une domestique nommée Flora Williams qui est morte dans une maison près du Nouveau Bassin. Le jury a déclaré que Flora est morte d'une maladie de cœur.

ASSAUT ET BATTERIE.—William Oakley a déclaré hier au recorder Génois que Alexander Scotto l'a violemment assailli au coin des rues Esplanade et Vieille Levée. L'examen de l'affaire n'a pas encore eu lieu.

—John Mardy, h. c. l., a comparu hier devant le recorder Génois pour avoir, le 5 du courant, assailli l'esclave Charlotte, appartenant à M. A. Dirz. Il a été condamné à payer une amende de $10 et fournir caution pour répondre de sa bonne conduite.

—Henry Duffy et James Barker ont été arrêtés, mercredi soir, comme suspects. Les accusés ont été conduits devant le recorder Génois, qui les a mis en liberté à la condition qu'ils quitteront l'Etat au bout de 48 heures.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT—JUGE LARUE.—Le juri n'a pas pu s'entendre dans l'affaire de Thomas Brackett accusé d'avoir, le 1er février, volé des marchandises dans le magasin de Théodore Moreau, au coin des rues Royale et Toulouse.

Thomas Flamida a été jugé pour avoir, le 8 du courant, assailli Daniel Bow. Le juri n'ayant pas pu s'accorder, l'accusé s'est déclaré coupable et a été condamné à quinze jours de prison dans la prison de paroisse.

Isaac Clemmin a été trouvé coupable d'avoir, le 7 du courant, volé des bijoux appartenant à John Leroy.

Le juri a rendu un verdict de culpabilité dans l'affaire de Chs Edingeon, qui a volé le 2 du mois dernier un sac de voyage et une somme de $50.

Philips Powers a été jugé et trouvé coupable d'escroquerie.

Patrick Coyle, accusé d'avoir volé une malle et $60 à Patrick McCann, a été trouvé coupable, mais recommandé à la clémence de la Cour.

L'Avocat de District a enregistré un nolle prosequi dans les affaires suivantes:

Cyprien Desobry, accusé d'avoir le 1er du courant, volé le montre de Peter Gonzales.

Chas Edingeon, accusé d'escroquerie.

FEUILLETON.

LETTRES PARISIENNES.

15 Janvier.

M. Méry,—cet homme d'esprit dont personne n'ignore le prénom,—a écrit d'un dernier [illegible] qu'il démontre à coups d'alexandrins, que la sagesse est la folie, et que la folie est la sagesse. [illegible] qui aurait été [illegible] il lui semble [illegible] que les [illegible] d'une comédie [illegible]. [illegible]

[illegible]

...litade en jardin plein de rêves, et fait de la réverie en pomme en dix mille chants.

[illegible] porte la liqueur [illegible] l'ivresse! [illegible] poète. Qu'importe l'objet, pourvu qu'on ait la passion!

Vous est-il arrivé de rencontrer sur les quais, par la pluie ou le vent, dans les grands froids de l'hiver ou durant les ardeurs caniculaires du mois d'août, un homme feuilletant les vieux bouquins étalés à tout venant! Il va, vient, regarde et compulse, touche et flaire, ouvre et ferme le volume, le quitte, s'éloigne, revient encore, passe au voisin, et oublie le jour qui fuit, dans ces doux loisirs d'une âme passionnée. Il a fait son choix, il a débattu le prix avec le marchand, il a proprement empaqueté sa conquête, ses doigts frémissent en la caressant, il s'en empare enfin. Vous croyez peut-être qu'il va confier le volumineux paquet à un commissionnaire? Non pas, vraiment! Il l'emporte dans ses bras, comme jadis Enée portait le vieil Anchise, il le presse sur son cœur, il le dévore de l'œil, et, quand il le dépose chez lui, ce cher trésor, qui vaut bien cinquante sous, ce sont de nouvelles joies et de nouveaux transports.

Avez-vous dire que c'est un fou? Croyez-vous donc qu'il soit plus sage, l'homme qui, vêtu d'un habit noir dès le matin et le cou étranglé dans une cravate blanche raide et empesée, court de ministère en ministère, s'incline et salue, use sa vie en visites, et ne se lasse pas de demander jusqu'à ce qu'il ait obtenu une place où il aura le droit de s'ennuyer dix heures par jour entre un huissier et un chef de bureau?

Aussitôt qu'un enfant vient au monde, les parens se hâtent d'appeler un médecin, pour que la petite vérole lui soit inoculée. Ainsi le veut la science. Que ne lui font-ils inoculer une passion! Ils le préserveraient de l'ennui, la plus effroyable des maladies.

Parmi les fous,—et l'on sait qu'à notre avis les fous sont les sages,—il faut ranger en première ligne les savans, oui, les savans, et j'en demande bien pardon à l'Institut.

Le savant qui est un bipède de l'espèce homme, qui a est voué corps et âme à l'étude des coléoptères et des orchidées, selon qu'il s'est marié avec l'une ou l'autre branche de l'histoire naturelle. En dehors des univalves ou des cryptogames, il n'est rien pour lui; pour le vrai savant, le monde est une coquille ou une plante; ne lui parlez pas de révolutions et de cataclysmes! Il y a les yeux du corps et de l'esprit fixés sur un insecte ou sur une racine.—Maintenant, que la guerre éclate ou que la dynastie soit changée, peu lui importe! Il s'agit pour ce lui de classer un individu indéterminé.

Les envieux et les pauvres diables auxquels la Providence a refusé le bon grain des passions, leur ont donné le nom de manies. Ne nous arrêtons pas au mot, et voyons la chose. C'est, en morale, un peu l'histoire des raisins de la fable:

Ils sont trop verts, dit-il.

Je connais un savant qui est devenu savant par la grâce d'un feuilleton. Ce savant, qui peut avoir aujourd'hui quarante ou quarante cinq ans, était, avant sa science, tout simplement un bon garçon mangeant ses revenus au hasard et s'ennuyant comme presque tous ses contemporains, un peu beaucoup.

Un matin qu'il bâillait, le diable voulut que notre homme se mît à lire un feuilleton écrit par un journaliste, républicain de son état, et dont la révolution de février faillit faire un ministre.

Ce feuilleton traitait des Bohémiens et de leur origine.

Notre homme lit, et se prend de passion pour les Bohémiens.

Tel autrefois un chevalier devenait subitement épris, et pour la vie, en voyant une châtelaine au balcon de sa tourelle.

C'étaient de nouveaux cieux qui s'ouvraient devant ses rêves. Le monde se peupla de Bohémiens, il ne voyait plus que Bohémiens partout, il ne rêvait que Bohémiens et Bohémiennes. Adieu l'ennui! L'élément qui manquait à sa vie lui était venu.—Je pense, donc j'existe, disait-il avec le philosophe.

Mais la passion n'est pas directe, c'est là son moindre défaut!

Notre futur savant ne se contentait pas d'aimer les Bohémiens; il fallait encore qu'il parlât à ses amis.

—Connaissez-vous les Bohémiens, leur disait-il.

Et quelques uns, les railleurs, lui répondaient:

—Nous connaissons beaucoup de Bohèmes, mais pas un Bohémien.

—Bien! reprenait-il; je leur rendrai une patrie, une langue, une religion, une origine.

Et, sa passion faisant des progrès quotidiens, il s'enferma dans les bibliothèques, du matin au soir ses mains parcouraient fiévreusement des in-folio tout remplis d'histoires sur les Bohémiens.

Au bout de l'an, il croyait de bonne foi qu'il avait inventé les Bohémiens. Il était savant et heureux.

Les lectures continuelles auxquelles il se livrait, se traduisaient en petites notes, écrites à la hâte sur des bouts de papier, avec une plume ou un crayon, et qu'il jetait pêle-mêle dans un tiroir quand il rentrait chez lui. Ces notes, étendues et commentées, étaient transcrites sur un cahier à la fin de la semaine.

Ces cahiers étaient les archives de la Bohême.

A cette époque-là, notre homme habitait rue Jacob, au troisième, dans une grande maison silencieuse, un appartement où ses amis moins savans entraient à toute heure et fumaient à leur aise, qu'il y fût ou qu'il n'y fût pas. Moubles et tiroirs, tout était ouvert comme l'appartement.

Ces amis, race méchante, s'amusaient quelquefois à enrichir les notes apportées par le savant de nouvelles notes puisées dans leur imagination, et, au plus fort de son travail de transcription, il trouvait, écrits au crayon entre deux alinéas, des mots hiéroglyphiques tels que ceux ci:

"Sigismond leur barre le passage."

Notre savant s'arrêtait brusquement comme un écolier qui voit glisser dans l'herbe l'écaille d'un serpent.

—Hum! disait-il, quel Sigismond!... Et pourquoi leur barre-t-il le passage? en quel temps, en quel lieu!... à quel occasion!...

Et voilà l'inventeur des Bohémiens plongé dans un abîme de réflexions.

—Cette note n'est pas claire, reprenait-il; il faudra que je change un méthode de classification. En attendant, je consulterai demain l'histoire des divers Sigismond. Le mieux doit être un prince Allemand.

Et, le jour suivant, il trouvait intercallés dans une autre note ces autres mots:

—A la suite de violens démêlés, ils émigrent vers le sud.

—Diable! murmurait-il, quels démêlés et quelle cause les rendaient si violens!....... Pourquoi cette émigration vers le sud!....et le sud de quel pays? Le sud de l'un, c'est le nord de l'autre!.... Allons, je vais me livrer à de nouvelles recherches......

Et ce bon savant mettait une telle candeur dans ses travaux, que jamais il ne se douta de la part que ses amis prenaient dans la préparation des notes sur lesquelles il travaillait.

Les compilations ne lui suffisant plus, il voyagea et ouvrit des correspondances avec les diverses sociétés savantes de l'Europe. Bien plus même, il entreprit d'avoir des agens particuliers, chargés spécialement de recueillir des documens sur ses chers Bohémiens.

Entre autres correspondants, il en avait deux: l'un à Montargis, l'autre à Perpignan; celui ci était un Espagnol, un peu contrebandier, un peu filou, un peu coquin, gitano de naissance et maquignon de son état. Le second était tout bonnement un forçat libéré, interné à Montargis et très versé dans la connaissance des différens idiomes à l'usage des Zingaris, connaissance qu'il avait puisée en Hongrie, disait-il, au temps où il voyageait en qualité de négociant pour la partie des bœufs.

Ces deux honnêtes collaborateurs coûtaient mensuellement deux cents livres à notre savant, qui, de plus, acquittait les mémoires égarés chez les cabaretiers du pays.

Le résultat de toutes ces notes, de toutes ces recherches, de tous ces voyages, de toutes ces correspondances, fut un volume sur les origines et l'histoire des Bohémiens.

Une jeune mère n'éprouve pas plus de joie à la naissance de son premier enfant.

Le livre était plein de dates inédites et de faits nouveaux. Le savant l'envoya à tous ses amis.

Un an après, le savant livra à l'impression un second volume, qui démentait le premier, et rétablissait dans leur vérité les annales des tribus bohémiennes, innocemment falsifiées par lui.

Maintenant il va sans doute se reposer? dira-t-on. Oh que non! un savant ne se repose jamais. Le nôtre prépare un troisième volume destiné à élucider le second.

Et, quand celui-là sera terminé, il en viendra un quatrième.

On se rappelle le mot de ce numismate qui cherchait une médaille chimérique, une de ces médailles comme les collections n'en ont jamais vu. Il avait parcouru l'Europe et l'Orient pour la découvrir.

—Si jamais je la trouve, je serai bien malheureux, disait-il, je n'aurai plus rien à désirer.

Tandis que de si profonds bonheurs se cachent à l'abri d'une innocente passion, d'autres courent le monde à la recherche de l'inconnu, pour les uns, cette inconnue est une dot; pour les autres, c'est une place; pour tous, c'est une distraction.

Les grandes soirées ont commencé; il en est deux qui ont marqué cette semaine: l'une chez M. de Windt, l'autre chez M. le comte Jules de Castellane.

On a dit de Paris que c'était une capitale faite de plusieurs villes. Il y a d'abord Paris, qui n'en tient que la moindre partie, puis un quartier de Londres, puis un faubourg de Saint-Pétersbourg, puis un faubourg de Vienne, puis la province, et cette variété permet de parcourir l'Europe d'un bout à l'autre sans quitter Paris.

Londres était, l'autre soir, chez M. de Windt, un de ces gentlemen qui ont fait de Paris leur seconde patrie. Cette colonie d'Anglais était un peu mêlée de quelques Français, mais on sentait bien que les îles britanniques étaient chez elles.

Aussitôt qu'il est question d'Anglaises, on a, je ne sais pourquoi, l'habitude d'ajouter à ce mot un autre qui ne lui sied pas. Anglaise et blonde ne vont jamais l'un sans l'autre, comme si Dieu avait condamné les deux vocables. Il n'en n'est plus faux cependant. Il y a bien certainement des blondes en Angleterre, mais pas plus qu'en Espagne et moins qu'à Venise.

—Sur quatre cheveux anglais, disait un humoriste, deux sont rouges, le troisième châtain, le quatrième est quelquefois noir.

Il faut avouer néanmoins qu'il y avait, chez M. de Windt, des blondes vraiment blondes et vraiment [illegible].

[illegible]

...venait au grand lever du roi; Arsinoé, Araminte, Elvire, souriaient dans les salons les plus à la mode du Marais; on voyait Célimène au Cours la Reine, en compagnie de Valère et de Dorante, et le théâtre du grand comique reflétait comme une glace la société du grand roi.

Eh bien! ce même phénomène, on pouvait l'observer chez M. de Windt, où les types les plus populaires de Shakespeare passaient dans le tourbillon des valses. Les yeux les avaient à peine vus, que déjà l'esprit les avait nommés. Cette belle et fière jeune fille, dont la taille élégante et souple se penche, comme si elle cherchait encore le balcon florentin, n'est-ce pas Juliette? Et là-bas, cette pâle enfant, couronnée de bluets et tout entourée de gaze azurée et flottante, n'est-ce pas Ophélia qui mêle tant de tristesse à son sourire? Voici, dans sa blanche robe, Cordélia, la fille pieuse du roi Léar; et plus loin, sous sa couronne de cheveux blonds, mélancolique et passionnée, Desdemone, cachant à demi, sous ses longues paupières de soie, le regard enflammé qui cherche le More. Voici lady Macbeth, profil superbe et front sinistre, taille de reine et bras de marbre; la joyeuse commère de Windsor est là qui rit dans son embonpoint; Rosemonde effleure le bal de ses pieds agiles; Imogène passe attristée; Miranda la suit timidement, et Rosalinde, brillante comme une étoile l'accompagne et sourit.

Que de bals où l'on a vu danser le répertoire de M. Scribe!

Mais, à propos de bal et de répertoire, les soirées dramatiques deviennent fort à la mode. Le théâtre passe au salon.

M. le comte Jules de Castellane, chez lequel la comédie a toujours trouvé un asile aimable et souriant, continue, alors que d'autres l'imitent.

Le programme de sa dernière soirée comprenait une scène de *Mademoiselle de Belle-Isle*, jouée par Mlle Augustine Brohan, Mlle Saint-Hilaire et M. Leroux; une scène de Molière tirée de *l'Ecole des Femmes* et *Galathée*, charade improvisée.

Quand la toile s'est levée, le joli théâtre du faubourg Saint-Honoré était plein déjà, et des plus charmantes femmes de Paris. L'hospitalité gracieuse de Mme la comtesse Jules de Castellane est de celles qu'on recherche toujours. Les deux scènes ont été représentées, les deux scènes ont été applaudies; mais enfin, l'heure de la charade est venue.

Et voilà que j'allais oublier un intermède de musique dont M. Offenbach et son violoncelle ont fait tous les frais. Après qu'il eut fini la *fantaisie sur Rossini*, de sa composition, un étranger, dix fois millionnaire, s'approcha de M. Offenbach.

—Mon Dieu, Monsieur, dit-il, comment faites-vous donc pour jouer tant de notes à la fois?

—Vous êtes trop riche pour le comprendre, répondit le spirituel artiste.

Galathée avait pour interprètes Mlle Augustine Brohan et Mlle Saint-Hilaire, la soubrette en chef et la plus aimable des soubrettes, et puis encore Mlle Fix, Mlle Thérie et Mlle Savary.

La charade avait un prologue. Ce prologue représentait d'abord M. Grabowski et Mlle Augustine Brohan, causant entre eux.

—Si nous jouions un proverbe? dit l'un.

—Pourquoi ne le jouerions nous pas? répondit l'autre.

—Le hasard veut que nous ayons justement ici quelques dames de la Comédie Française; prions les de se joindre à nous.

Les dames amenées là par le hasard y consentent; un domestique les introduit et on annonce successivement: Mlle Fix, Mlle Saint-Hilaire, Mlle Thérie, Mlle Savary. On salue, on sourit, et voilà le jeune essaim des ingénues qui se groupe autour de M. Grabowski, fait la roue, et, arme de toutes ses grâces et de toutes ses séductions, s'empresse pour obtenir un rôle dans la charade.

—Ah! Monsieur, dit l'une, donnez-moi un rôle, je vous en prie; mais, remarquez-le bien, je n'ai pas l'habitude d'en demander!

—Sans doute, puisqu'on vous les offre toujours, répond galamment M. Grabowski.

Et le marivaudage continue.

—Ah! Monsieur.... je vous en supplie!.... Ah! Monsieur, vous seriez si bon!.... Ah! Monsieur, daignez m'entendre!

Comment résister à de si beaux yeux, à de si tendres regards, à de si doux sourires, à tant de grâce, de jeunesse et de vivacité! Il est suffi de Mlle Thérie pour fondre la glace de M. Grabowski, et il y avait Mlle Thérie, Mlle Fix, Mlle Saint Hilaire et Mlle Savary.

Donc, M. Grabowski est vaincu; chacune aura son rôle, et toutes auront le meilleur.

Au premier acte,—pardon! à la première syllabe,—toutes ces dames sont assises dans un salon; Mlle Saint Hilaire représente la maîtresse de la maison.

Un médecin entre; il salue et tâte les bosses de la compagnie, et il trouve le sourire. Tant de bosses sur de si jolis fronts! qui l'eût dit! Mais le disciple de Gall ne se laisse pas attendrir, et découvre les bosses des sept péchés sur les têtes charmantes qu'il effleurait ses mains.

—Mlle Saint-Hilaire est orgueilleuse.

Ah! docteur, on voit bien que vous ne la connaissez pas. Un démon d'esprit, oui; mais d'orgueil, non.

Mais voilà que Mlle Thérie plonge ses petites mains dans un petit sac de bonbons, et croque, avec les jolies dents que l'on sait, pralines et dragées.

Bon! voilà Mlle Thérie atteinte et convaincue du crime de gourmandise.

Mlle Savary ferme ses beaux yeux et cherche le repos dans les bras d'un fauteuil. Donc, elle est paresseuse.

Tout à coup Mlle Fix fronce ses sourcils noirs, l'éclair a brillé dans ses yeux profonds. C'est la colère.

Quatre femmes et quatre péchés! Rien de plus naturel, dirait un sage.

Un monsieur passe, on lui présente une bourse pour une quête, il ferme son habit. Voilà que l'avarice a est trahie.

On a bien fait de mettre l'avarice sur le dos d'un homme. C'est un trop vilain défaut pour être féminin.

Un autre monsieur se montre par là. Il porte le bras en écharpe. Ce monsieur représente la luxure.

Pourquoi la luxure est-elle représentée par un monsieur qui a le bras en écharpe? On ne l'a jamais su.

Le docteur continuant son examen déclare que Mlle Brohan est envieuse.

Encore une erreur, cher docteur. Mlle Augustine Brohan envieuse! et pourquoi le serait-elle, bon Dieu? Jeune, spirituelle et jolie, que peut-elle envier?

Seconde syllabe et second acte.

La scène de don Juan du *Festin de Pierre*, de Molière, don Juan puni de son athéisme.

Le troisième acte et le mot tout entier.

On avait eu *Gall*, on a eu *athée*, on va avoir *Galathée*.

Galathée, c'est Mlle Thérie, et Pygmalion, c'est M. Grabowski. Galathée ne portait pas le costume que lui prête la tradition. Bien au contraire, hélas! Mlle Thérie avait beaucoup de voiles, beaucoup trop de voiles.

M. Grabowski cette fois agit et parle en vers. Des vers improvisés! Oh! non. Des vers de M. Christian Ostrowski.

Les flots de cette poésie réveillent Galathée, qui s'anime et descend de son piédestal au bruit des alexandrins.

Il n'y avait pas de ci'aque, et, cependant tous les acteurs de la charade ont été rappelés avec enthousiasme et salués d'une pluie de bouquets.

Peu s'en est fallu qu'on ne rappelât aussi M. Viennet. Pourquoi donc M. Viennet?

Voici pourquoi.

Pendant que le docteur Gall faisait l'inventaire des bosses, il s'arrête, et jette un regard indiscret vers le balcon:

—Je vois là haut, dit-il, un monsieur qui a la bosse de la poésie.

M. Viennet saisit la phrase au bond et répond:

—Je vais le prouver!

Et voilà M. Viennet qui monte sur la scène.

On croyait qu'il allait lire une fable; pas du tout, ç'a été une satire.

Les satires,—c'est leur droit,—parlent un peu de tout; mais voilà qu'au beau milieu des vers, semés d'épigrammes, éclate cet hémistiche:

Le farouche Romieu......

Farouche et Romieu alliés ensemble! Un tel adjectif et un tel nom! Ils ont été bien étonnés de se rencontrer! Mais la poésie a de ces licences.

La représentation terminée, Mme Jules de Castellane a offert un souper aux artistes et à quelques personnes de son intimité, parmi lesquelles se trouvait M. le duc de Brunswick avec tous ses diamans.

La sculpture, la peinture, l'architecture, la gravure ont dansé au Jardin d'Hiver. On a dansé aux Tuileries, on a dansé chez la princesse Mathilde, on a dansé à l'Opéra. Encore huit jours de cet exercice, et Paris tout entier ne sera qu'un bal.

AMÉDÉE ACHARD.

Succès important.

Les pilules du Dr. McLane pour la guérison des maladies de foie se vendent avec une rapidité étonnante partout où elles ont été introduites. Il n'y a pas, dans les annales de la médecine, un seul exemple d'une semblable popularité. Les médecins eux-mêmes emploient souvent ce spécifique lorsqu'ils qu'ils peuvent se le procurer. Cependant les malades peuvent se passer des secours de la faculté car ils se guérissent promptement eux-mêmes en achetant une boîte de ces pilules; chaque boîte est accompagnée d'une affiche prescrivant la manière de s'en servir. Le certificat ci-dessous, donné par un citoyen respectable de l'Ohio, prouve leur l'efficacité de ce précieux remède:

Pickrell, comté de Logan, Ohio, 11 novembre 1849.

Ma femme souffrait, depuis environ cinq ans, d'une maladie de foie. Le traitement, par un médecin, lui avait déjà coûté cent piastres et elle n'éprouvait aucun soulagement. Sur ces entrefaites, j'entendis parler des pillules du Dr. McLane et en achetai quatre boîtes; ma femme les prit et elle jouit, depuis lors, d'une parfaite santé. Vous pouvez, si vous le jugez convenable, vous servir de ce certificat.

A vendre par SCOVIL & MEAD,
18 fév—6 No 111 rue de Chartres.

Il y a peu de choses dont nous parlions avec plus de plaisir que des célèbres Amers du docteur Hostland, car nous n'ignorons pas combien que nos recherches ont attiré l'attention du public et sur quel grand nombre de personnes [illegible] de la dyspepsie et de la maladie du foie [illegible]. Les Amers du docteur Hostland ne sont préparés et vendus que par le docteur C. M. Jackson, au Dépôt de Médecines Allemandes, No 120, rue Arch, Philadelphie, à vendre par

18 fév—1S WRIGHT & Co, No 151 rue de Chartres.

[illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles de quatre jours plus récentes d'Europe.

ARRIVEE DE L'ASIA.

Le coton monte à la hausse.

MARIAGE DE LOUIS-NAPOLEON.

New-York, 17 février, 9 h. 16 min. du soir.

Le steamer à hélices Alps vient d'arriver ici avec des nouvelles de Liverpool jusqu'au 2 du courant, c'est à dire de quatre jours plus récentes que celles apportées par le Niagara. Voici les avis commerciaux:

Marché de Liverpool.

Liverpool, 2 février.

Il y a eu de bonnes demandes sur ce marché depuis le départ du Niagara, et les ventes durant les trois jours d'affaires, comprennent 25,000 balles, sur lesquelles 9,000 ont été prises par la spéculation. Les prix ont haussé d'environ 1/8 sur toutes les descriptions, mais les plus grandes améliorations se sont fait sentir sur les cotons ordinaires.

Les cours sont actuellement comme suit:—Fair Orléans 6 1/2, middling Orleans, 6, fair Uplands 6 1/8 et middling Uplands 5 7/8 la livre.

Les marchés aux farines et aux grains continuent à être peu animés, et ces deux articles ont considérablement fléchi. La farine Western Canal est cotée 25 shil. le baril; le Baltimore et le Philadelphie 26 sh. 6d. à 27. Les céréales de toute sorte ont fléchi de 2 sh. le quarter.

Le marché aux provisions a été ferme. Le bœuf salé en demande active. Quant au porc salé il n'en a été que modérément vendu. Le jambon a éprouvé de bonnes demandes et on le paye à des prix en plein. Point de changement sur la graisse.

De grandes transactions ont eu lieu sur le tabac, et il n'y a pas de riz sur le marché.

Le steamer America est entré à Liverpool le 30 janvier.

MARIAGE DE LOUIS-NAPOLEON.

Amnistie pour les délits politiques.

Le mariage de Louis-Napoléon a eu lieu samedi (29 Janvier) A cette occasion l'empereur a accordé une amnistie à trois mille personnes coupables de délits politiques.

Nouvelles d'Europe encore plus récentes! Arrivée de l'America.

Fermeté sur les Cotons.

New-York, 17 février.
11 heures 10 minutes du soir.

Le steamer America est arrivé à Halifax ce matin, apportant des nouvelles de Liverpool jusqu'au 5 du courant. Les avis commerciaux par ce steamer, disent que le marché au coton à Liverpool continuait à être ferme; les demandes étaient bonnes. Les ventes de la semaine comprennent 65,000 balles. Sur ce chiffre les spéculateurs ont pris 19,000 balles, et il s'en est vendu 7,000 pour l'exportation.

Les cours fixés par le bureau des courtiers étaient comme suit, dans la soirée de vendredi:—Fair Orléans 6 1/2, middling Orleans 6, fair Upland 6 1/2 et middling Uplands 5 3/4 la livre.

Le même calme continuait à régner sur le marché aux farines. Le Western canal était coté 25 shil. et l'Ohio 26; le maïs jaune 31 le quarter, le graine 32 sh. le quintal.

Les ventes de coton, vendredi, ont été de 12,000 balles et le lendemain 10,000 à des prix encore meilleurs que les précédents.

Les affaires, dans les districts manufacturiers, ont éprouvé une amélioration dans le cours de la semaine.

Le marché monétaire de Londres était facile. Les consolidés se sont clos à 99 1/4. Les espèces à la Banque d'Angleterre ont augmenté de 250,000 liv. sterl.

Le steamer Pacific est entré à Liverpool le 4 février.

Marché au coton du Havre.

Il y a eu de l'animation sur le marché du Havre, et les prix ont haussé. Durant la semaine il s'est vendu 12,000 balles; la qualité très-ordinaire était cotée 92 francs.

Vicksburg, 17 février.

Le steamboat Mediator a passé ici ce matin à 6 heures, se rendant à la Nlle-Orléans.

Par le télégraphe de la Balize.

Passe Sud Ouest, 17 février

Le brick Sylphide, en 16 jours de San Juan, par la voie de l'île Ruatan, est arrivé ici. Il a des passagers et un chargement de fruits, et est consigné à John S. Maunsell.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI SOIR, 17 FEVRIER.

La baisse qui a eu lieu a attiré aujourd'hui un grand nombre d'acheteurs, et les transactions se sont élevées à 11,000 balles prises principalement pour l'Angleterre et le Nord.

Inférieur, de 6 @ 6 3/4	Fair		10 3/4 @	—
Ordinaire, de 6 3/4 @ 7 1/4	Fully fair		— @	—
Middling, de 8 @ 8 1/2	Good Fair		— @	—
Good Mid. de 8 3/4 @ 9 1/4	Good and Fine		— @	—
Mid. Fair, de 9 1/2 @ 10				

Le marché au sucre a été quelque peu calme aujourd'hui et il s'en est vendu 300 boucauts de 4 @ 4 3/4 cts la livre. 1,900 barils de mélasse ont été pris de 22 @ 21 1/2 cts les lots de fait à choix, et de 20 @ 21 cts le gallon de barrels.

Le marché à la farine est quelque peu lourd; les opérations comprennent 4,000 barils, y compris 1,000 barils avariés de l'Ohio à $4 25 et le reste de $4 30 à $4 50 l'Ohio; de $4 60 @ $4 75 cts le Missouri et l'Illinois, et de $5 25 @ $5 30 les marques extra.

7,000 sacs de maïs ont été pris de 30 @ 60 cts le vert et l'ordinaire; de 66 @ 68 cts le mélangé, et 66 @ 70 cts les lots de maïs blanc et jaune de [illegible] à 1re qualité.

Les comestibles n'ont pas changé; 700 barils de porc mess ont été achetés de $15 50 @ $15 75 le nouveau prime, et $16 le marqué; il s'est vendu 150 barils de M. O. à $15 25. Le jambon est recherché et il s'est traité 250 boucauts à 7 cts les épaules, et 9 1/2 cts le plate-côte; 500 barils de saindoux ont été pris de 12 @ 12 1/2 cts la 1re qualité, et 1,300 barillets hier à 10 cts.

Le whiskey est en bonne demande de 21 @ 21 1/2 cts le gallon de rectifié.

Les ventes de café ne comprennent aujourd'hui que de petits lots de 9 3/4 @ 9 3/4 cts la livre.

Il s'est vendu aujourd'hui 100 tierçons de riz à 4 3/4 cts la livre.

Un chargement de 5,000 sacs de sel de Liverpool, ou tiers fin, a été pris à 75 cts le sac.

Le change est lourd et les prix, sur toutes points ont fléchi de 1/4 cts:

Sterling, 109 @ 109 1/2; Paris, 5fr. 22 1/2 @ 5fr. 15.
Traites sur New-York, à 60 jours, 1 1/2 @ 1 3/4 d'escompte.
Checks, de 3/4 @ 1/4 pour cent d'escompte.

Le frêt est encore très ferme; 11/16 @ 3/4 d. le coton pour Liverpool.

Ventes à l'encan par J. A Beard & May.

19 février:—Succession de Wm Hopkins; portion de terre dans l'Etat de la Louisiane.

22 février.—Succession de Thomas Newsham.

26 ".—Succession de Peter Mott; succession de W. Logan.

2 mars:—Succession de Wm. Milne; succession de Mme E. Finney.

10 mars:—Succession de H. C. Cammack; propriétés de valeur: Sarah E. Atwell vs. Wm C Fowler et al, John A. Dolonso vs John D Fowler et al, terrains vides de valeur à Carrollton.

15 mars:—2me vente annuelle des terrains de la batture.

Pour de plus amples détails, voir les avis.

MM. Beard & May offrent de vendre à l'amiable plusieurs maisons et magasins en bois et en brique, bien situés, plusieurs habitations sucrières, situées dans les paroisses St-Bernard, Plaquemine, Jefferson, Lafourche et Pointe Coupée, et une habitation cotonnière laquelle de grandes améliorations ont été faites; elle est située à environ 30 milles de la ville; et il y a sur les lieux une sucrerie et un appareil complet de Rillieux; l'atelier est composé de 78 esclaves.

Vente à crédit de 75 caisses Bottes et Souliers, Chapeaux en paille, Sacs de sel, marchandises avariées, &c.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente à crédit de 75 caisses Bottes et Souliers, 20 caisses Chapeaux en paille, Sacs de sel, marchandises avariées, &c., qui aura lieu, sans aucune réserve, aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de J. B. Blache & Co, No 77, rue de Chartres.

Vente de Marchandises Sèches.

L'attention des acheteurs est appelée à la vente de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui 18 courant, à 10 heures, au magasin d'encan de E Peyrebaud & Co., No. 28, rue de la Vieille-Levée, entre Bienville et Douane.

Branche Banque de l'Etat de la Louisiane, 1er District.

Nlle Orléans, 18 février 1853.

CETTE banque sera fermée mardi prochain, 22 du courant, (jour de la naissance de Washington). Les billets échéant ce jour-là seront payables le lundi, 21 du courant, jour d'escompte. Les billets devant être mis à l'escompte le mardi, 19 du courant
18 fév R. J. PALFREY, caissier

MACHINE A COUDRE.
Nouvelle Patente de Wilson.

CETTE machine fonctionne maintenant avec succès et fera avec une vitesse incroyable des habits, des pantalons, des gilets de dessous, des chemises, des cols, des cravates et des chaussures pour dames ainsi que des linges de toilette, draps, etc. Aussi—des chemises de cotonnades. Les maîtres d'hôtel peuvent se faire faire des serviettes, des mouchoirs etc., de toile dans le plus bref délai à la manufacture de HUFTY,
16 fév—6 Au dessous de l'Hôtel St-Charles.

[illegible]

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Steamship J L Day, Talbot, Galveston & Matagorda
Navire Art Union, Hobbs, Trieste
Pilgrim, Richardson, Liverpool
Stephen Glover, Sampson, Liverpool
Brick Kaleolah, Lorenz, Halifax
Princips, Gilchrist, Charleston
Mazeltan, Lewis, Charleston
Goelette Uncle Bill, Sawyer, Corpus Christi
Antelope, Kelly, Savannah.

Arrivés Hier.

Navire Lydia, Soule, Havre
Barque Mary Ann, Wade, Liverpool
J B Lincoln, Pease, Rio Janeiro
Sylphide, Ontkold, Bordeaux
Brick Caroline, Correa, Palerme
Dora, Boglach, Pensacola

STEAMBOATS.

Frank Keeling, Koons, Farmersville—coton.
St Charles, Post, Mobile—coton
Mary Foley, Dalleres, Lafourche.
J T Doswell, Saliba, de la Côte.
Ross, Meynier, St Martinville.
Cleopa, Martin, Jefferson.
Joe Strader, Losey, Carolina Bluffs.
Granite State, Haslett, Pittsburg—huile, beurre, chandelles, fromage, légumes, viande salée, farine, corde, porc, farine, patates, &c.
New Latona, Hooper, Bayou Sara—mélasse, sucre, coton.
Bella Donna, Gilbert, Williamsport—coton, sucre, mélasse, &c.
Chas Hammond, Hurd, Cincinnati—patates, whiskey, toile d'emballage, farine, corde, viandes salées, porc, chandelles, &c.
Harry Hill, Filbrun, Memphis—coton
Bloomer, Boyd, Rivière aux Perles.
New Orleans, Whitten, de Cincinnati—chargement de provisions diverses.
Swan, Bill, Mound Bayou—coton.

Montant le Fleuve:

Navire Sewall, de Cardiff

Chargement de la barque Sylphide, venant de Bordeaux.

2 caisses marchandises Seignourat—24 barriques vin P Longue & Gratias—3 caisses prunes 4 barils 40 quarts pipes 10 barils eau de vie Beaubazac & Co—100 paniers bouteilles vides—141 caisses cordial anisse 30 paniers vin 222 barriques 80 demi do 2 barils 340 caisses vin C Cavaroc—25 balles couvertures H de Goer & Riffard—45 barils vinaigre—4 balles bouchons V A Maignan—100 barriques 255 caisses vin 12 demi barriques do Thos Pinet & Co—87 caisses marchandises A Garriere—15 demi pipes 42 quarts de eau de vie 11 barriques 22 demi do vin W F Vredenburgh & Co—40 barriques 10 demi do vin F Sugounet & Co—60 barriques vin 140 caisses marchandises Forbor frères—Cornu & Co—86 quarts vin Lacroix Rochereau & Co—10 barriques vin Paul Juge fils & Co—l'heritage 27 demi do vin F Loison—6 barriques vin 20 caisses marchandises A N Larouste—181 barriques 30 1/2 do vin J A Bergeron—1 baril 1 caisse marchandises L Thomas—62 do Lanata, Gandolfo & Co—44 do J J S Cyr 120 caisses B Talamon—7 caisses 2 quarts pipes eau de vie 100 demi barriques vin J & J Taisbo—9 barils J coisme J Gauche—marchandises à ordre.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Jefferson	B M Jones, Autron	5 h P M
Cincinnati	Chas Hammond, Hurd	5 h P M
Bayou de Glaize	Preston, Glanca	5 h P M
Lafayette	J Morrell, Powers	5 h P M
Rivière Rouge	S W Downs, Clark	5 h P M
St Louis	Sammie No 2 Baker	5 h P M
Texas	J L Day, Talbot	8 h A M
Covington	Lenora, Dunnica	9 h A M
Donaldsonville	Mary Foley, Dallerez	9 h A M
Plaquemine	J T Doswell, Saliba	9 h A M
Lafourche	Di Batey, Wilson	9 h A M
Bayou Sara	New Latona, Hooper	9 h A M
Mobile	St Charles, Post	4 h P M
Rivière Rouge	Echo, Wittenburg	5 h P M
Rivière Rouge	Cleona, Martin	5 h P M
Rivière Yazoo	Monroe, Lewsley	5 h P M
St Louis	H D Bacon, Eaker	5 h P M
St Louis	Dreadon, Stewart	5 h P M
Cincinnati	Ohio, Black	4 h P M
Cincinnati	New Orleans, Whitten	5 h P M
Rivière Rouge	Post Boy, Crooke	5 h P M
Ouachita	Rockaway, Cannon	5 h P M
Yazoo	L Robinson, Commandeur	5 h P M

Le navire norvégien SYLPHIDE, capitaine Ousoff, venant de Bordeaux, est en déchargement vis à vis l'Hôtel des Monnaies. Les marchandises devront être reçues d'ici à cinq jours [illegible] dans le délai, et toutes celles qui ne seraient pas prises dans le délai fixé seront emmagasinées aux frais et risques de leurs consignataires.
CHARLES CAVAROC.
18 fév 30, rue Bienville

Ni le capitaine ni le consignataire du navire norvégien SYLPHIDE, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
CHARLES CAVAROC,
18 fév 30, rue Bienville

Le navire LESCEL DYER, capitaine Wilhams, venant du Havre, est en déchargement. Les consignataires sont priés de recevoir leurs marchandises [illegible] pour que la publication du présent avis, et les marchandises non réclamées seront emmagasinées aux frais et risques des [illegible].
14 fév H. V. BAXTER, 25 rue Carondelet

AVIS.

LA maison connue sur cette place sous la raison sociale Daran, Chaigneau & Co, composée de Daran, Labiche & Co, attendu que notre associé J. H. Lolotte, a vendu tous ses droits et prétentions au sieur J. H. Lobiche, qui reste avec nous de ce jour.
DARAN, CHAIGNEAU & Co.
Nlle-Orléans, le [illegible] février 1853. 17 fév

A VENDRE en magasin par les soussignés:
30 barils Porto,
50 barriques vin rouge ordinaire,
70 barils whiskey Monongahela, Bourbon et Rye,
25 barils whiskey Tuscaloosa,
50 paniers anisette fine, 500 do. surfine,
50 paniers anisette superfine,
200 caisses Curaçao surfin et superfin, gd. modele,
25 do do do do do petit do.
150 do Marasquin surfin et superfin,
75 do Kirsch,
150 do Absinthe de diverses marques,
75 do Kirchenwasser do do.
100 do Liqueurs superfines,
200 do do surfines, 350 do fines,
50 paniers Champagne de diverses marques,
75 caisses vin Muscat,
75 do Vermouth de la marque de L. Noilly,
375 do Vin rouge ordinaire,
75 do do qualité supérieure,
200 do Fruits à l'eau de vie,
75 do Gingembre, &c. &c. &c.
Madère, Brandy, Genièvre de Hollande, Sherry, Cognac, Anisette, Menthe, Bitters, Peppermint, par barils, pipes, demi-pipes, quarts de pipes, &c. &c.
DARAN, LABICHE & Co.,
17 fév 45, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Reindeer, de Marseille:
50 caisses vermouth de Périno,
15 balles bouchons superfins, de 15 marchandises,
200 paniers bouteilles vides de 2/3 et 1/2 ONCES
A vendre par NUMA LACOSTE,
17 fév 147, rue Royale

EN débarquement du navire Sylphide de Bordeaux,
51 caisses prunes sèches, en pot et en boîtes transparentes, de trois grandeurs différentes,
50 demi-barriques vin rouge St Emilion,
50 caisses vin blanc Haut Sauterne, en bouteilles et demi-bouteilles,
25 caisses 1 vieux eau de vie. Taymonnand [illegible] a vendre par NUMA LACOSTE,
17 fév 147, rue Royale.

VIN muscat—150 caisses vin muscat de Lunel et Frontignan, à vendre par
17 fév NUMA LACOSTE, 147 rue Royale

FRUITS A L'EAU DE VIE—75 caisses fruits à l'eau de vie assortis.
50 caisses prunes, 24 do poires, 50 do cerises, a vendre par NUMA LACOSTE,
17 fév 147, rue Royale

ASPERGES DE LUBECK—200 boîtes d'asperges de Lubeck, venant d'être reçu via New-York, en magasin et à vendre par
DUNTZE & IKEN,
17 fév Enc. Royale et Conti

GELLEE DE POMMES—100 pots de gelée de pommes de Lubeck, en très bon article, à vendre par DUNTZE & IKEN,
17 fév Enc. Royale et Conti

EN magasin et à vendre par les soussignés—400 caisses vin rouge bon ordinaire, 150 do do do en demi bouteilles, 100 do do chateau Belair 1850, 500 do de vieux Haut Sauterne 1850, 90 de vermouth de Le Noilly ris & Co, 300 de salaisons assorties, 50 do marasquino de Zara, 30 do sun verte, 40 do anchois à l'huile et olives farcies, 80 do absinthe Pernod, 350 do vin muscat de différentes marques, 100 do 12 bouteilles de 24 onces, huile véritable Plagniol, 425 paniers de do do mutation do, 715 do 24 demi do 12 do do do, 100 do bouteilles vides, 40 kegs vin Malaga, 28 barriques vin Bergasse, 25 do do Margaux 1850, 10 pipes, 20 quarts et 10 demi do vin de Madère 1844, 500 caisses macaroni et vermicelle d'Italie, les choix 700 do liasses de Palerme, 40 sacs noisettes, 20 barils amandes fraîches sans coques.
LANATA, GANDOLFO & Co.,
17 fév 9 et 10, rue Jefferson.

EN magasin et à vendre par les consignés—2 tonneaux marmelades les choix, 100 paniers oranges et limons. LANATA, GANDOLFO & Co.,
16 fév 9 et 10, rue Jefferson

EN magasin et à vendre par les soussignés—100 caisses sardines et 50 huîtres Cognac, marque de Connido et Martin.
LANATA, GANDOLFO & Co.,
16 fév 9 et 10, rue Jefferson

ATTENDU par le navire Granada de Bordeaux, et à vendre à livrer 48 barriques vin rouge, 50 barils vin Haut Sauterne.
A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co
17 fév 9 et 10, rue Jefferson.

ATTENDU par le navire Windsor Castle, de Bordeaux—178 barriques vin rouge, 343 paniers de 12 bouteilles de 24 onces huile M. Roe.
A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co.
17 fév 9 et 10, rue Jefferson.

ATTENDU par le navire Orris, du Havre, et à vendre par les soussignés—4 tonneaux gruyère suisse véritable, 50 caisses têtes de maure.
LANATA, GANDOLFO & Co.,
17 fév 9 et 10, rue Jefferson.

EN magasin et à vendre par les soussignés—6 caisses réglisse. 5 barils gomme arabique, 7 caisses essence bergamottes et limons.
LANATA, GANDOLFO & Co.,
17 fév 9 & 10, rue Jefferson.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS—En débarquement du Lemuel Dyer.
2 caisses mousselines damasé à jour pr. rideaux.
2 do rideaux brodés riches.
2 do mousseline à pois, couleur et blanche.
2 do ombrelles nouvelles riches.
2 do parapluie 28 et 30 pouces noir et couleur.
4 do mérinos double pure laine.
4 do guingham extra fine.
6 do Bitados.
6 do Coutil nouveautés, à vendre par
14 fév H. DE GOER & RIFFLARD.

MARCHANDISES pour le Mexique—10 balles coutil fil et coton, à l'entrepôt, à vendre par
17 fév H. DE GOER & RIFFLARD.

CIGARES de la Havane—240,000 en débarquement de la goélette Cornelia, à vendre par
17 fév B VALLS, 73, rue des Magasins

TABAC de la Havane—400 balles pour capes et tripes, à vendre par B. VALLS, 73, Magasins.

PORT WINE M. Rose—340 quarts de pipes vin rouge de Port, en débarquement du navire Reindeer, de Marseille, à vendre par
P. LONGUE & GRATIAS,
17 fév 80 rue de la Douane

DEVANTS de chemises et devants de chemises—50 doux, devants de chemises plis div. modèles; 20 do do do plis sur métal.
En vente chez LION, PINSARD & Co.
[illegible] rue Royale, 68 et 69, rue Bienville

Contours! Contours!! Contours!!! Avis aux Peintres.
LION, PINSARD & Co, 68 et 69 rue Royale, annonce [illegible] [illegible]

[illegible]

Juge Président de la Cour Suprême de la Louisiane.

CHRISTIAN ROSELIUS est candidat à la place de Juge-Président de la Cour Suprême de la Louisiane. 31 janv

Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre d'amis, le juge THOMAS SLIDELL, a consenti à en laisser porter candidat à la place de président de la Cour Suprême à l'élection prochaine 27 jan

Veuillez annoncer que J. N. LEA est candidat à la place de Juge de la Douzième Cour de District de la N. Orléans ou de la cour qui pourra lui être substituée.

Nous sommes autorisés à annoncer qu'un grand nombre de votans indépendans conduiront la candidature du général D. AUGUSTIN, à la place de juge de la Cinquième Cour de District.

Troisième Cour de District.

C. M. EMERSON est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District ou de la Cour qui pourra y être substituée. 16 fév

MARTIN BLACHE est candidat pour la place de Juge de la 2me Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ou de la Cour qui pourra y être substituée.

Nous sommes autorisés à annoncer le juge ALPHONSE CANONGE comme candidat aux fonctions de juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ou de telle Cour appelée à remplacer cette dernière par la Nouvelle Constitution.

Le juge EDOUARD SIMON, l'un des anciens juges de la Cour Suprême de la Louisiane est candidat à la place de Juge-Associé de la Cour Suprême pour le 3me District, composé des paroisses de Est-Bâton-Rouge, Est-Feliciana, Ouest-Feliciana, Washington, Livingston, Ste-Hélène, St-Tammany, Pointe Coupée, Concordia, Tensas, Avoyelles, St-Landry, Lafayette, Vermillion, St Martin et Ste-Marie. Il sera soutenu par le barreau et les habitants du District.
19 fév

Nous sommes autorisés à annoncer que M. LOUIS DUVIGNEAUD est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans.

ROBERT PREAUX sera soutenu comme candidat à la place de juge associé de la Cour Suprême pour le premier district composé des paroisses de Plaquemines, St-Bernard et de cette partie de la paroisse d'Orléans au dessous de la rue Julie.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. GUSTAVUS SCHMIDT est candidat à la place de Juge Associé de la Cour Suprême pour le Premier District VOX POPULI.

Nous sommes autorisés à annoncer que P. E. SIMON est candidat pour la place de Juge de la Cour des Preuves pour la paroisse d'Orléans, si cette Cour est créée sous la nouvelle Constitution ou toute autre Cour qui pourrait être créée pour succéder à la Deuxième Cour de District.

MILES TAYLOR est candidat à la place de Juge Associé de la Cour Suprême de la Louisiane, pour le Deuxième District composé de cette partie de la Nouvelle Orléans au dessus de la rue Julie et des paroisses de Jefferson, St Charles, St Jean Baptiste, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest Baton Rouge et Iberville. L'élection aura lieu le premier lundi d'avril prochain.

Juge de la 3me Cour de District.

RICHARD H. BARKER est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nlle Orléans ou de la Cour qui la remplacera en vertu de la nouvelle Constitution 8 fév

Nous sommes autorisés à annoncer le juge THOMAS H. KENNEDY, comme candidat à la place de Juge Associé de la Cour Suprême pour le Premier District, composé des paroisses Plaquemines, St Bernard, Orléans (rive droite du fleuve) et cette partie de la ville de la Nouvelle-Orléans, au dessous de la rue Julie. L'élection aura lieu le premier lundi d'avril prochain. 25 janv

EDWARD RAWLE, de la Nouvelle Orléans, est candidat à la place de Juge-associé de la Cour Suprême pour le deuxième district, composé de cette partie de la Nouvelle Orléans au dessus de la rue Julie et des paroisses de Jefferson, St Jean-Baptiste, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche intérieure, Terrebonne, Ouest-Baton Rouge et Iberville. Il sera soutenu par Un grand nombre d'amis.
24 jan

Le juge A. N. BUCHANAN est candidat à la place de Juge Associé de la Cour Suprême pour le Premier District, composé des paroisses Plaquemines, St Bernard, Orléans (rive droite du fleuve) et cette partie de la ville de la Nlle Orléans au dessous de la rue Julie. L'élection aura lieu le premier lundi d'avril prochain. 17 janv

Nous sommes autorisés à annoncer ABNER NASH OGDEN, de Greenville, paroisse Jefferson, à la sollicitation de plusieurs membres du barreau et de ses concitoyens, a consenti à se porter candidat à la place de Juge Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District composé de cette partie de la Nouvelle Orléans au dessus de la rue Julie et des paroisses Jefferson, St Charles, St Jean Baptiste, Assomption, Ste-Marie, Ascension, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest Baton Rouge et Iberville.

Mme et Mr BAROUSSE

MME BAROUSSE préviennent les familles de la Nlle Orléans, qu'elle ouvrira lundi prochain chez elle, un cours de littérature, histoire et de langues [illegible] pour jeunes personnes. Ce cours aura lieu les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de une heure à trois.—On s'inscrit, quand au prix, avec les familles.
En dehors de son cours, Mme Barousse donne aussi des leçons particulières chez elle, rue Royale, No 77, entre Conti et Bienville
M. Barousse se charge de donner des leçons particulières en ville. 16 fév—15t

A J. M. W. PICTON, D. M.,
Président de la Société Médicale de l'Etat de la Louisiane.

Monsieur,

Nous, les soussignés, membres de la Société Médicale de l'Etat de la Louisiane, vous invitons à convoquer une réunion spéciale de ladite Société, le plus tôt que vous le pourrez, pour délibérer sur la nécessité et l'opportunité de soumettre à la Législature un mémoire sur la "Loi des Licences" et d'autres mesures qui peuvent tendre à notre profession.

Vous êtes également prié d'inviter à la séance les membres de la Société Physico Médicale ainsi que les médecins réguliers de la ville et de l'Etat, ainsi que les pharmaciens également licenciés.

Nous avons l'honneur, etc.

J. Jarrett, D. M., président.
Edward C. Bolton, trésorier.
G. T. Browning, D. M., secrétaire.
A. Hester, D. M.
Thomas D. Mour, D. M.
O. L. Wharm, D. M.
M. Kost, D. M.
George E. Hared, D. M.
Warren Stone, D. M.
R. C. Hoberly, D. E.
Howard Smith, D. M.

Nouvelle-Orléans, 15 février 1853.

Société Médicale de l'Etat de la Louisiane.

Nlle Orléans 15 février 1853.

Conformément à l'invitation qui précède, une réunion spéciale de la Société Médicale de l'Etat de la Louisiane aura lieu dans la salle de la Cour de District, rue de la Commune, VENDREDI 18 du courant, à sept heures du soir.
Les membres de la Société Physico-Médicale, les médecins réguliers de la ville et de l'Etat, ainsi que les pharmaciens licenciés également, sont invités respectueusement à la réunion.
J. M. W. PICTON, D. M.,
Président de la Société Médicale de l'Etat de la Louisiane.

RILLIEUX & REGGIO.
138, RUE BOURBON.

ONT reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord un superbe assortiment de marchandises, se composant les articles suivants, qu'ils offrent à des prix excessivement réduits:
Cachemire imprimé,
Mousseline laine imprimée et unie,
Mousseline laine noire 2/3 et 5/4,
Merino français, couleurs assorties,
Merino français noir, mérinos do blanc,
Cachemire d'Ecosse noir et couleur,
Popeline chinée et changeant 5/4,
Economie soie et laine,
Orientale soie et laine damassée,
Barpour noir et couleur, Alpaca broché
Cachemirette uni noir et couleur,
Alépine en très belle qualité,
Crêpe de Canton pour robes,
Barège imprimé, ordinaire et riche,
Ditto uni (toute nuance)
Draps de dames pour manteaux,
Tartans Ecossais et imprimés,
Damas noir, Moire noire,
Satin à la reine, Satin de Chine,
Gros d'Ecosse et Gros d'Afrique,
Gros du Rhin et Pékin noirs,
Gros de Naples et taffetas noir,
Taffetas glacés et poult de soie, Velours pour robes,
Florence et marceline noir et en couleur,
Indienne française et américaine,
Indienne à meuble et damas soie, coton et laine,
Mousseline do do do,
Courtepointes piquées blanches et couleurs,
Tapis de tables, Casimir pour pantalons,
Draps pour habits, toutes couleurs,
Cols brodés depuis $1 jusqu'à $15,
Manches de dernier genre, Mouchoir batiste brodé
Bandes mousseline et jaconet, broderie anglaise)
Mouchoirs festonnés et à ourlets,
Gilets mérinos, soie et coton pour homme,
Do dames et enfants,
Voiles et voilettes noirs et blancs,
Voile barège, gaze et crêpe,
Gants chevreaux, soie et laine,
Tapis en Beige 14/4 pour dessous de table,
Châles crêpe de Chine, Beige en pièce,
Echarpes, crêpe de Chine, brodées et unies,
Bonnets brodés pour dames et enfants,
Bas et chaussettes, anglais et allemands,
Couverture molleton pour lit et berceau,
Ditto laine, Flanelles françaises et anglaises,
Cravates satin Lubique, corsets patentés,
Rugs, (devant de cheminée)
Galons français, boutons de nacre,
Linges de table damassés et unis,
Serviettes cretonnes, etc. etc.
Aussi—Un assortiment complet d'articles de première nécessité, qu'ils vendront au plus bas prix de la ville. RILLIEUX & REGGIO,
6oct 138, Bourbon

VIN CHAMPAGNE—Fleur de Bouzy—45 paniers à vendre par FRED. LOISON,
11 fév 24, rue de la Douane

VINS fins, Bordeaux et Bourgogne—120 caisses à vendre par FRED. LOISON,
11 fév 24, rue de la Douane

VIN muscat—200 caisses, à vendre par
11 fév FRED. LOISON, 24, rue Douane

CORSETS sans couture—50 douzaines, à vendre par FRED. LOISON,
11 fév 24, rue de la Douane

TAPIS de table, riches—100 Tapis à vendre par
11 fév FRED. LOISON, 24, rue Douane

CHEMISES de dessous en coton—2 caisses renfermant 100 douzaines chemises, à vendre par
11 fév FRED. LOISON 24, rue Douane

VERMOUTH de Noilly fils—200 caisses en débarquement du navire John Carrier, de Marseille, à vendre par FRED. LOISON,
[illegible]

Couvertures E. Granier en drawback.
50 BALLES couvertures blanches et grises, à l'entrepot, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD
11 fév 21, rue des Magasins

4 CAISSES guingham nouveauté, à vendre par
11 fév H. DE GOER & RIFFLARD,
24, rue des Magasins

6 BALLES coutil, grande nouveauté, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
11 fév 21, rue des Magasins

BOTTES, Souliers et Brodequins—[illegible] G. W. DUNBAR.

[illegible]

MARSEILLE.

EN débarquement des navires Reindeer et John Carrier, venant de Marseille:
100 barriques vin rouge de Bergasse.
50 caisses Vermouth de Noilly Fils,
40 paniers bouteilles vides,
200 caisses salaisons de bœuf de Jean Charles,
200 paniers grandes bouteilles huile Jos Plagniol.
50 do demi do do do
2 balles bouchons, à vendre par
B. TALAMON,
16 fév 186, rue Royale

FROMAGES DE GRUYERE

EN débarquement du navire Lemuel Dyer, venant du Havre:
2 tonneaux fromage de Gruyère, 1re qualité, à vendre par B. TALAMON,
16 fév 186, rue Royale

TABAC—100 balles tabac en feuilles de Mexique pour capes et tripes, à vendre par
BRUGUIERE & Co.
16 fév 27, rue Bienville

BOUGIES—200 caisses bougies, à vendre par
BRUGUIERE & CO,
16 fév 27, rue Bienville

CHAUX—2000 barils chaux fraîche du Cap Girardeau, Richmond Cape Lime, à vendre par
P. H. MONSSEAUX,
15 fév Encoignure St Louis et Robertson.

CIMENT—200 barils ciment hydraulique de Newark, à vendre par
P. H. MONSSEAUX,
16 fév Encoignure St Louis et Robertson.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires Reindeer et John Currier, venant de Marseille:
300 barriques vin Bergasse,
200 paniers huile J. Plagniol.
CHARLES CAVAROC,
16 fév 30, rue Bienville.

A LIVRER par le navire Sylphide, attendu de Bordeaux:
200 barriques vin rouge, 12 do vin blanc,
10 barils vin rouge Cantenac 1844,
60 do vin blanc,
400 caisses vin rouge, 107 do vin blanc,
100 paniers bouteilles vides 22 onces,
30 do champagne,
50 caisses kirsch, 24 do madère,
25 do fruits au jus, 45 do fruits à l'eau-de-vie,
2 boucauts feuilles,
CHARLES CAVAROC,
16 fév 30, rue Bienville.

A LIVRER par le navire Windsor Castle, attendu de Bordeaux:
320 barriques vin rouge,
12 do vin St Léoville 1844,
25 barriques vin blanc,
100 barils do, 108 do, 1000 do vin rouge
CHARLES CAVAROC,
16 fév 30, rue Bienville

A LIVRER par le navire Grenada, attendu de Bordeaux:
300 barriques vin rouge,
25 do de Cantenac 1847,
20 do vin blanc,
20 demi barriques vin blanc 1844,
145 barils do, 100 caisses vin blanc,
550 do vin rouge,
20 quarts eau de vie Cocq Pere & fils,
50 caisses fruits jaunes, 100 jus de Teyssonneau jne
CHARLES CAVAROC,
16 fév 30, rue Bienville.

CHOUTEAU & BENOIST,
Faisant la Banque et le Change,
No. 81, rue Olive.
A St-Louis, (Missouri),

ACHETENT et vendent toutes sortes de change sur l'étranger et le pays, des monnaies et des billets sans cours sur la place et font des collections dans toutes les principales villes. Ils feront des collections à St Louis et sur tous les points accessibles dans les Etats voisins, sans charges de commission, et en feront les retours promptement et au cours du change.

Références:

Howard, Son & Co., | Boston.
B. Dodd caissier de la Banque Atlantic, |
Hurlbut Swinzer & Co., | New York.
P. Chouteau Jr & Co., |
Corning & Co., |
Siter Price & Co., | Philadelphie.
E. S. Wheeler & Co., |
Sand, Harris & Sons, Baltimore
G. & J. H. Schoenberger & Co., | Pittsburg.
M. Holmes & Sons, |
Harrison & Hooper, | Cincinnati.
Gilmore & Brotherton, |
Newcomb & Bro., | Louisville.
J. B. Curtis & Co., |
W & J Montgomery, | Nouvelle Orléans.
Benoist, Shaw & Co., |
Geo. Smith & Co, Chicago,
James Carter & Co, Galena.
A. Cruickshank Penn, Illinois. 26 fév—1m

ME. A. CAILLIER informe respectueusement les personnes de la ville et des campagnes qu'il vient d'ouvrir son pensionnat privé rue Toulouse, No 22. Il espère par les soins et les attentions qu'il donnera à cet établissement mériter le patronage des personnes qui voudront l'encourager. 11 fév—1m

TABAC——TABAC.

LES soussignés, agents, viennent de recevoir une nouvelle partie de 5 morceaux, etc., à la livre, sur laquelle ils appellent l'attention particulière des marchands.

Ils ont également en magasin et continueront à recevoir, ce qui est [illegible] direct des manufactures de la Virginie, un approvisionnement de marques les plus recherchées de tabac d'une livre, de demi livre, 5 et 8 morceaux à la livre, en rouleaux de toutes dimensions.

Vieux rye whiskey pour familles et vieille eau de vie de pomme, toujours en main.

Ils sont également seuls agents pour la vente de tabac turc de la célèbre marque John Dean, de Warwick, Gray & Co, livres de James Reid, demi livres de Robert Morris et un grand nombre d'autres marques toutes connues et de premier qualité.
MACMUEDO & WARWICK,
1 fév—3m 95 rue Gravier

Institut Militaire de l'Ouest, Drennon Springs, Kentucky.

LE second terme de la session annuelle de ce collège commencera lundi, 7 février.
Les jeunes gens qui désirent se livrer à l'étude dans un lieu retiré, peuvent profiter de l'occasion qui leur est offerte de se perfectionner dans les sciences, les mathématiques, le génie, les langues modernes, etc. etc.
Pour de plus amples détails, s'adresser à B. R. Johnson, surintendant de l'Institut à Drennon Springs, Kentucky, ou à SMITH & JOHNSON,
27 janv—30f No 1, rue Union, Nlle-Orléans.

Vente pour cause de maladie et départ.

LE soussigné informe le public qu'il vendra pour de comptant à son marché ses objets suivans ci-bas:
Bassines en cuivre, de différentes grandeurs, casseroles, plats à sauter, &c. Une grande quantité de moules en fer-blanc, moules à pâtés, en fer et en cuivre, poëles et fourneaux. Aussi, 2 bagnoires en cuivre, et cylindres pour chauffer l'eau.
Aussi—Le soufflet convenables pour chaudronnier, clos pour bar, boules, cheval, charrettes de chevaux. Un lot de zinc. J. B. DUCHET.
28 janv—1m

Magnifiques Châles de crêpe.

Blancs et en couleur, récemment reçus par l'Empire City, de New York.

UNE caisse contenant quelques châles de Canton, magnifiques et richement brodés, à épaisses bordures, et dignes de l'attention du public. Ils seront vendus en lots à la convenance des acheteurs, et à des prix très raisonnables.
O. R. GRAHAM.
28 janv—12 98, rue Gravier

Habillements pour enfans et jeunes-gens.
F. FABRE & CO
Encoignure St Charles et Commune,
(Au dessous de l'Hôtel St Charles.)

APPELLENT l'attention du public sur leur grand assortiment d'habillements pour jeunes-gens et enfans. Ces vêtements sont de la dernière mode et sont offerts en vente aux conditions les plus raisonnables.
15 déc—1

A vendre,

UNE MAISON de demeure, à étage, commode et bien bâtie, située rue des Ursulines, No 100, entre Royale et Bourbon. Le terrain sur lequel se trouve ladite propriété mesure 26 pieds de face à la rue des Ursulines, sur 120 de profondeur.
Pour les conditions, s'adresser rue Conti, No 17, à
5 fév—15 V. ALLAIN.

A vendre,

Une propriété située dans la paroisse Saint Jean-Baptiste, à 40 milles au-dessus de la Nouvelle Orléans, rive droite du Mississipi, mesurant un arpent de face au fleuve, sur une profondeur d'environ 15 arpents. Cette propriété est bien entourée et les établissements qui s'y trouvent consistent en une maison de maître, bien bâtie, un autre grand édifice propre à servir de magasin, cuisine, écurie, remise, chambres à domestique, jardin &c. Pour les conditions, qui seront des plus avantageuses, s'adresser rue Conti, No 17, à
5 fév—15 V. ALLAIN.

A vendre,

Une Habitation établie en sucrerie, avec esclaves, à 19 milles au-dessus de la Nouvelle Orléans.
S'adresser rue Conti, No 17, à
5 fév—15 V. ALLAIN.

AVIS.

MM. BENITO Gomez, Nelson Debrosses et L. Chambers sont priés de passer immédiatement à notre bureau, pour affaires qui les concernent.
Y QUADRAS & Co,
15 fév No 16, rue de la Douane

COLLEGE DE ST. VINCENT,
Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLEGE, auquel la Législature de l'Etat du Missouri a accordé en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmans qui se trouvent sur le Mississipi; il est situé au cap Girardeau sur le Mississipi, à quarante-cinq milles au dessus de l'embouchure de l'Ohio et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinant appartiennent au collège, qui possède, en outre, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation. Une éducation commerciale et classique complète est donnée dans ce collège
CONDITIONS:
Pension, cours, blanchissage, raccommodage, médecine et médecin, $150 par an.
Pour plus amples informations, s'adresser à
J. AD. ROZIER, avocat.
Agent du collège, rue St Charles No 14
Le rév. J. D. O'Keeffe, trésorier de ce collège, est en ville en ce moment. On peut le voir à l'Archevêché le matin, l'après-midi et de midi à 2 heures.
15 fev—2m

A la Maison Rouge, No 1, sur la Levée. Ouverture de la saison—Nouveau Rabais!

LES soussignés jaloux de mériter davantage le titre qu'ils ont acquis, de Magasin bon marché, préviennent aujourd'hui le public, que pour des raisons à eux connues, ils auront le soin de se laisser échapper aucune vente à moins que la porte ne puis pas trouver [illegible].

Leur assortiment se compose de tous les articles connus sous le nom de marchandises sèches à l'usage des dames et pour hommes [illegible].

[illegible]

MM. les revendeurs qui voudront [illegible].
15 fév [illegible]

LA Librairie de LELIEVRE, No 210 [illegible]

[illegible]

[illegible]

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Rivière aux Perles, et Compagnie de Navigation.

LES livres de souscription au capital de cette compagnie sont ouverts au bureau de la Compagnie de Navigation de la Nouvelle Orléans, No 10, rue St-Charles, au bureau de G. De Fériet (magasin Coron de M. Vignié, au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse), et au bureau de Wm. L. Cushing & Co, No 63, rue de la Commune. Ils resteront ouverts pendant quatre mois conformément à la charte.
Par ordre du Conseil de Direction.
WM. L. CUSHING & Co,
11 fév—4m Secrétaire pro tem.

Salle de Concerts et Salon de Lectures. MECHANIC'S INSTITUTE.

Rue Philippa, entre les rues Canal et Commune,

CETTE salle vaste et commode, dont la construction est adaptée à un bon acoustique, est presque terminée, et sera bientôt ouverte pour le commodité de ceux qui désireront en faire usage pour les fins dont il est fait mention, à des conditions fort libérales.
S'adresser à LUTHER HOMES, Trésorier.
9 oct—6m No 106, rue St Charles.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, 11 février 1853—Conseil Commun de la ville de la Nouvelle Orléans—No 642—Résolu que le Maire soit requis de prendre les mesures nécessaires pour faire exproprier, pour usage public, la partie de la Place Annonciation que nos Cours ont reconnue propriété privée.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Conseil des Aldermen.
(Signé) FRANS. ALPUENTE,
Président du Conseil des Assistants-Aldermen.
Approuvé le 11 février 1853,
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, 11 février 1853.—Conformément à la résolution qui précède, passée par le Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvée aujourd'hui, avis est par la présente donné que, au moins de dix jours, à dater de cette publication, le Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, s'occupera de l'objet de cette résolution, c'est-à-dire, condamnera pour usage public la partie de la Place Annonciation ci-dessus décrite, conformément aux dispositions d'un acte de la Législature, du 3 avril 1832, réglant l'ouverture des rues, &c., et l'acte l'amendant, approuvé le 3 mai 1847.
A. D. CROSSMAN, Maire.
14 fév—10t

Galerie Daguerréotype de MOISSENET,

No 1, rue du Camp, encoignure Canal.

LES personnes qui désireraient faire faire leurs portraits au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISSENET; elles pourront se convaincre alors par elles mêmes de la valeur des daguerréotypes de cette maison. A l'aide d'un procédé de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Moissenet obtient des résultats que les autres artistes ont vainement cherchés jusqu'à ce jour; la ressemblance parfaite, les teintes douces et vigoureuses, et l'animation des traits. 23 déc—1

AVIS.

GUSTAVE PORÉE. LÉON GIRARD.
PORÉE & GIRARD,
Marchands Commissionnaires,
Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs, etc., Rue St Louis, No 7, près la rue Vieille-Levée.
31 janv—1an

BUREAU DE PLACEMENT
Encoignure Chartres et St-Pierre, No 30.

A LA LOYAUTE.—Bureau de placement spécialement affecté aux femmes, tenu par
P. LEMOINE.

BUREAU GENERAL DE PLACEMENT,
Encoignure Condé et Ste-Anne, No 40,
2 janv—1m Tenu par P. Lemoine.

Usine Shakespear pour la fonte du fer et du cuivre.
WHEELER, GEDDES & Co,
No 208, RUE GIROD.
Fabrication de machines à vapeur et autres appareils.
F. F. WHEELER, JOHN GEDDES, SEN. SWOOP.
19 jan—6m

LANGUE ANGLAISE.

M. PARMANTIER se propose de commencer, cette semaine, un cours d'anglais pour les personnes qui désirent se familiariser avec cette langue d'une manière prompte et sûre. Ceux qui voudraient faire partie de ce cours sont priés de s'adresser au professeur, rue de la Commune, No 95.
9 fév

MADAME FREMINEAU,

DESIRANT quitter les affaires, offre à vendre au prix coûtant le joli choix de marchandises de mode qu'elle a en mains. L'INSTALLATION de ce magasin, très avantageusement situé, à côté de M. Holmes, est également à vendre à des termes très raisonnables.
Les personnes qui doivent à Mme Fremineau sont priées de venir régler leurs comptes pour le 1er mars.
12 fév—1m 112 rue du Canal

VICTOR HEBERT & Co.
149, RUE DE CHARTRES.
La Santé Universelle,
Guide Médical des Familles.

La 1ère année de cette publication est terminée, il en reste quelques exemplaires à placer.
Les deux premiers numéros de la deuxième année, sont également prêts à être délivrés aux abonnés ainsi qu'aux personnes qui désirent souscrire à ce journal. 15 déc

Fil coton en bobine pour les marchés du Mexique.

20 caisses fil à trois cordes, en bobine de 100 yards, des numéros assortis, venant d'être débarquées et à vendre par O. R. GRAHAM.
10 fév—3m 95, rue Gravier

EN magasin à vendre par le soussigné,
10 barriques vin rouge St-Julien Médoc, pour famille,
10 do de vieux Margaux do do,
100 barils vin blanc Haut Sauterne, de choix.
A vendre par A. DELAMARE,
16 fév No 8, rue Bienville.

Avis aux familles.

FLANELLE FRANÇAISE CROISEE ET UNIE.
CONSTAMMENT en mains et à vendre au détail par T. F. MINVIELLE,
16 fév—3 66 Chartres, rue Bienville

Chemises françaises.
30, rue de Chartres.

A VENDRE à très bas prix par les soussignés:
30 douzaines chemises toile, grande culture, de 10 do do do très fine,
10 do do devant toile, dern. modèle,
20 do do percale, do do
20 do do Marseillaise do do
10 do do do do
LAGAY & LECAND,
8 fév 30, Chartres

AVOINE d'Egypte pour plant—50 sacs avoine d'Egypte en avoine noire, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES,
27 janv No 11 Front Levee et 110 1/2 rue Commune

Pommes de terre.

PLANTS DE POMMES DE TERRE du Nord, à vendre au No 17, rue [illegible] 27 jan

F. A. GONZALES,
Marchand de Foin, Maïs, Avoine, etc.

No 11, Front Levee, entre Douane et Bienville.
CONSTAMMENT en main de l'avoine d'Egypte, pois pour VACHES, POMMES de terre pour plant, et Guano du Pérou 27 janv—1an

MAÏS—1000 sacs maïs blanc et jaune en magasin et à vendre par F. A. GONZALES,
No 11 Front Levee et 110 1/2
27 déc rue Commune

EN débarquement du John Carrier, de Marseille—100 barils vin rouge Bethfort,
200 caisses vermouth Noilly fils,
100 do vermouth Bethfort,
300 do vin rouge St-Julien,
20 balles amandes du Languedoc; 20 barils noisettes nouvelles; 300 cruches à curaçao; 300 dames marrasquin,
40 caisses eau de fleurs d'oranger,
15 barils olives Verdale,
1 malle parfumerie assortie
A vendre par ANT GIRAUD,
10 fév 40, Vieille Levée

ALCOHOL—12 barils alcohol J. D'Homergue & Co., reçus et à vendre par
BERNARD TURPIN,
10 fév 30, Vieille Levée

EN magasin et reçu par les derniers arrivages—100 barriques vin de Bergasse;
400 barriques vin de Bordeaux ordinaire, de différentes marques, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORF,
10 fév 13 et 15 rue St Louis

EN magasin:—10 barils Bière qualité supérieure de "P. Louis" à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORF,
10 fév 13 & 15, rue St-Louis

EN magasin—5,000 demi et quart de boîtes sardines nouvellement reçues, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORF,
10 fév 13 et 15, rue St Louis

A Vendre en débarquement du navire John Currier, de Marseille—30 barriques Bergasse, par
E. DECHAMPS,
10 fév 67, rue Condé

ATTENDU par le navire Granada, de Bordeaux—25 barriques vin rouge,
12 do de Haut Sauterne, à vendre par
E. DECHAMPS,
10 fév 67 rue Condé

ATTENDU par le navire Winsor Castle, de Bordeaux—80 barriques Vin rouge, à vendre par
E. DECHAMPS,
10 fév 67, rue Condé

ATTENDU par le navire Windsor Castle, de Bordeaux,
80 barriques vin rouge pour familles,
A vendre par E. DECHAMPS,
2 fév 67, rue Condé.

SARDINES à l'huile—4000 demi-boîtes et 6000 quarts de boîtes sardines à l'huile, de la marque L. Lovesque, de Nantes, en débarquement du navire Lemuel Dyer, venant du Havre, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.,
14 fév 17 et 18, rue St-Louis

EAUX DE VIE—15/4 & 15/4 pipes Castillon 1845, 4/4 & 22/4 de D & G Sauzeux; 10/4, 56/4 & 20/4 de Legrange 1839 & 1834; 20/4 & 10/4 Ranter Hill 1845 & 1834; 3/4 & 10/4 do Otard Dupuy & Co, 1850; 5/4 de J & F Martell & Co—13/4 do Pinet Castillon; 20/4 do J Champagne; 5/4 do De Lahie & Co; 20/4 do Jas Rosseau; 20/4 & 10/4 do G V Bernard & Co, La Rochelle 1/4 & 5/4 A Caunes; 12/4 & 5/4 do Charles; 10/4 do Lefévre; 23/4 C Marquet, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.,
3 fév 17 & 18, rue St Louis.

EN débarquement du navire Lemuel Dyer, arrivé du Havre:
130 caisses chapeaux marques de Yernis et Lecoultre
70 do do do C. F. Berger.
A vendre par A. N. CURIEN,
14 fév enc. Condé et Dumaine

JAMBONS passés au sucre, 10 tierçons jambons 1re qualité, marque John Shays, à vendre par
14 fév A. N. CURIEN, enc. Condé et Dumaine

JOHN CLAUZURE,
Importateur et commissionnaire,
Vins de Bordeaux et de Marseille, Cognac, &c.
164, rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre.
15 fév—1

EN débarquement du Steamer, venant de Marseille,
50 barils madère,
10 do de porto vins,
8 caisses absinthe, à vendre par
JOHN CLAUZURE,
15 fév 164, rue Royale.

EN magasin et à vendre par le soussigné:
30 barriques vin rouge; 25 do Bergasse;
20 barils vin blanc;
25 caisses vin rouge Ch. Lafitte et Haut-Brion;
10 do do Ch. Margaux;
15 do fruits confits;
[illegible] whisky;
[illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

SAMEDI, 19 FEVRIER,
SEMIRAMIS,
Grand opéra en 4 actes, de Rossini,
Mmes WIDEMAN et FLEURY-JOLY,
M. GENIBREL,
En attendant:—LES HUGUENOTS, grand opéra.
On commencera à 6 heures 3/4

THEATRE ST-CHARLES.

VENDREDI, 18 FEVRIER 1853,
THE BLACK DOMINO or THE NIGHT'S ADVENTURE, qui sera précédé de: NAPOLEON'S OLD GUARD. Samedi: Bénéfice de M. Hudson
Le directeur fait de grands préparatifs pour la représentation du 22 février.

SOIREES MYSTERIEUSES
THEATRE AMERICAIN.

MACALLISTER, le merveilleux magicien, paraîtra pour la huitième fois, dans son Palais enchanté et exécutera Ses Tours Merveilleux.
Cette après-midi, VENDREDI, 18 du courant, sera introduit
Le Grand Châle Magique,
Tour que Macallister seul peut exécuter et qui ne peut être fait ou égalé par aucun magicien du monde.
Pour plus amples détails, voir les affiches.
Les portes s'ouvrent à 7 1/4 heures et le spectacle commence à 7 1/2 heures. 18 fév

ARMORY HALL.
Mme EMMA G. BOSTWICK,
de New-York,

Annonce respectueusement aux habitants de la Nouvelle Orléans et à ses amis, qu'elle donnera son 1er GRAND CONCERT
Lundi soir, 21 février 1853.
Elle sera secondée par les éminents artistes dont les noms suivent:
Le violoniste distingué, M. HENRY APPY,
Violon soliste du roi de Hollande,
La célèbre flûte solo M. JULIUS SIEDE,
Première flûte et professeur du Conservatoire de Liepsic.
Mlle ANNIE OLIVER, la Petite fille du Régiment, à l'âge seulement de neuf ans, jeune artiste d'un grand talent, et fille du chef de musique d'un Régiment Royal à Montréal, se fera entendre sur le CONCERTINA (sorte d'accordéon)
HERR THILOW, pianiste solo de S. G. le duc de Cobourg Gotha.
Prix des billets, $1. On pourra s'en procurer aux principaux magasins de musique et aux hôtels, jusqu'à la porte le soir du concert. Les portes s'ouvriront à 7 heures, et le concert commencera à 8 heures.
On pourra se procurer des places de choix sans s'avoir rien de plus à payer, en s'adressant au contrôle, de 10 à 2 heures, le vendredi, le samedi et le lundi. F. THILOW,
17 fév—4t Agent.

Concerts d'adieu de OLE BULL en Amérique.

OLE BULL informe ses amis et le public en général, qu'avant de se retirer de la carrière artistique, il se rendra dans quelques villes du Sud où il a été accueilli si bien auparavant.
Le premier grand concert de OLE BULL à la Nouvelle Orléans aura lieu vers le 20 février prochain. Il a engagé les célèbres cantatrices Mme AMELIA STRAKOSCH et Mlle ADALINA PATTI, la phénomène musical, âgée de 9 ans.
Directeur et chef d'orchestre: MAURICE STRAKOSCH. 5 jan

MUSEE DE DAN RICE,
No 107, rue St-Charles, Nouvelle Orléans.

M. RICE a loué ces belles bâtisses en briques, à quatre étages et y a établi un Musée permanent. La collection de curiosités naturelles et artistiques comprend cent mille objets tous soigneusement classés.
La collection d'OISEAUX, surtout, est la plus grande et la plus belle aux Etats-Unis.
M. Rice a fait l'acquisition et a ajouté à son Musée le modèle de San Francisco, chef d'œuvre de l'art, représentant toutes les bâtisses de la ville. Les personnes qui ont vu la ville de San Francisco déclarent que le modèle est exact.
La FAMILLE CHINOISE, composée de cinq personnes, dont une belle princesse, a été engagée pour la saison. Elle donnera des représentations au second étage du Musée, et donnera des concerts où se jouera de la musique chinoise.
Le magnifique tableau représentant le FESTIN DE BALTHAZAR, copie de Portugal, a été acheté à un prix très élevé et est maintenant exposé.
L'entrée de la salle des Lacrymas ne coûtera rien aux personnes qui visiteront le Musée.
On peut voir, dans le fond du Musée, la collection d'animaux sauvages, comprenant Ours, Tigres, Loups, Renards, singes et un magnifique Cygne sauvage.
Les deux TABLEAUX MOSAIQUES sont les plus vastes qu'il y ait au monde, et ont le plus vif intérêt.
Les personnes qui feront des offrandes au Musée auront droit à un billet pour la saison.
Prix d'entrée pour toutes les parties de l'établissement: 50 cts; enfans et domestiques, moitié prix.
Les portes s'ouvrent à 9 heures du matin et se ferment à 11 heures du soir. 26 jan

HIPPODROME DE DAN RICE.

DAN RICE est arrivé, avec sa magnifique troupe, comprenant quelques-uns des meilleurs écuyers du monde, avec de magnifiques costumes et les plus beaux chevaux des Etats-Unis.
A ouvert l'Amphithéâtre, rue St-Charles, pour la saison.
Les jours de l'ancienne chevalerie sont rappelés par de GRANDS TOURNOIS
Et de brillantes Courses de Chevaux.
Compagnie renommée par l'originalité de Dan Rice, ses évolutions extraordinaires des chevaux et en particulier d'EXCELSIOR, de HENRY CLAY, d'EUREKA et de BEPPO, tous de l'hippodrome du Sud.
Représentations à midi tous les SAMEDI.
Entrée aux premières 50 cents, parterre, 25 cents. 15 jan

EXHIBITION DURANT LA SAISON.

L'EXHIBITION DE FIGURES EN CIRE &c. de Signor Vannuchi est actuellement ouverte au COMMERCIAL HALL, rue St-Charles, encoignure Poydras.
Billets d'entrée:—50 cents. Les enfants et les domestiques moitié prix. Les lièvres, lesquelles sont en corps, 15 cents chacun. Les lieutenantes, s'auront [illegible] Les portes seront ouvertes tous les jours, le matin, à midi et le soir 12 nov—6m

LE CHAMPION GEORGIA,
LE JEUNE TAMBOUR.

Ce petit prodige musical se dirige vers le Sud et arrivera incessamment à la Nouvelle Orléans. Il prélude, et l'écho nous apporte le bruit qu'il soulève sur son chemin. Le triomphe de dix ans notre-fanfaron au tambour, n'a pas été encore rencontré [illegible]. 11 fév

Quartier général—LEGION DE LA LOUISIANE
—Ordres Généraux No 1—
CELEBRATION DE L'ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE WASHINGTON.

Conformément aux ordres généraux No 31, émanant du Quartier Général de la milice, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira en grande tenue, mardi, 22 février, à neuf heures et demie précises du matin, sur la Place d'Armes, rue des Remparts, pour célébrer la grande fête nationale, anniversaire de la naissance du PERE DE LA PATRIE.
La batterie sortira armée. Le major L. Gally, commandant l'artillerie, fera tirer un salut national sur la Place d'Armes et la Place Washington, le 21 au coucher du soleil, et de semblables saluts le 22 au lever et au coucher du soleil.
Le lieutenant colonel Eschbolds, commandant l'infanterie, et le major L. Gally, commandant l'artillerie, sont chargés, respectivement en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre.
D AUGUSTIN, Brigadier général
JAMES KATHMAN, aide de camp 16 fév

TH. BIMBERGER, D. M.,
Médecin élevé en Allemagne et à Paris,
RUE DU MAINE, No 53, entre les rues Condé et Royale 4 fév—1m

LIBRAIRIE P. MEYER.
Rue Royale, 173, entre Toulouse et St-Pierre

CONSTAMMENT à vendre à des prix excessivement réduits—Ouvrages de Littérature, Sciences,—Voyages,—Art Mécanique—Médecine,—Livres de Droit, Atlas, livres rares, ouvrages illustrés et autres.
Par les derniers arrivages, un grand choix de romans illustrés, fournitures de bureau 20 fév—ab

Réclamations Françaises.
Indemnités de Saint-Domingue.

WILLIAM W. MANN (No 9, Place de Paris Bourbon, à Paris, France) se chargera de toucher et de remettre les annuités, dues ou devant être dues, sur les certificats émis pour ces réclamations.
Références—MM. A. S. Wellington, Wm H. Martin, Charleston (C. S.) Claude J. Jenkins, Augusta (Géorgie) Wm C. Micou et J. G. Dunlap, Nlle-Orléans.
30 fév—2.10.17.24.

Académie d'écriture et de tenue des livres de Dolbear, No 166, rue du Canal, ancien N. 56.

Les nouvelles classes seront ouvertes cette semaine à l'Académie de DOLBEAR, No 166, rue du Canal. L'établissement est ouvert tous l'année. Les citoyens et les étrangers sont invités à visiter l'Académie. Il y a des classes particulières pour les dames. Quelques leçons suffiront à corriger la plus mauvaise écriture. Les élèves qui sortent de cet établissement trouvent facilement à s'employer dans de bonnes maisons. RUFUS DOLBEAR.
14 fév—30 166, rue du Canal

COLLEGE ST-JOSEPH, BARDSTOWN, KENTUCKY.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il est l'agent de l'institution ci-dessus. Les parens et les tuteurs désireux d'envoyer leurs enfants au Collège, pourront être assurés que ceux-ci, jusqu'à leur arrivée à St-Joseph, seront entourés de tous les soins. Je me chargerai aussi volontiers des objets que les parens voudront envoyer à leurs enfants. Je partirai pour Bardstown, Kentucky, vers le 15 mars. On peut envoyer chez MM. Downs, Caddy & Co, à la Nouvelle-Orléans, tout ce que l'on voudra me confier. Les parens qui voudront me voir s'adresseront à la même maison, No 36, rue du Canal. F. P. QUEEN.
22 jan—3m Agent

[illegible]

MARTIN & Cie, jardiniers-fleuristes et pépiniéristes à Paris, membres de la société nationale de France, ont l'honneur d'annoncer aux dames et aux amateurs qu'ils sont arrivés en cette ville avec une grande collection de plantes à fleurs et à fruits, des plus jolies qui ont été découvertes jusqu'à ce jour [illegible].

[illegible]